

# L'Accent *sur l'Actu'*

NUMÉRO 30 | AVRIL 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



**Présentation du  
Budget 2023**  
page 4

**Carnaval 55**  
page 30

**Carnets de la  
citoyenneté**  
page 38

Sommaire

- p.1 Édito
- p.2 Questions au Maire
- p.4 Présentation du budget 2023**
- p.6 Subvention "Fonds Vert" au Ministère de l'Écologie
- p.8 DSP Centre de Loisirs
- p.10 RPEI
- p.12 Le harcèlement
- p.14 Petites villes de demain
- p.15 Révision du Scot
- p.16 Véolia, chiens renifleurs, pour dénicher les fuites d'eau
- p.18 Plan national sur l'eau
- p.20 Chiffres-clés agricoles 2021 | CCEL
- p.21 Comptage de la faune sauvage
- p.22 Prévention moustique tigre**
- p.23 Collecte des bouchons plastiques
- p.23 31 arbres plantés pour les naissances de 2022
- p.24 Mutualisation de la Police Municipale
- p.25 Exposition Saint Pierre'Arts
- p.26 Exposition photos dans la rue piétonne, "Éclats de vies" de Marion Cadet
- p.28 Après-midi gourmand des Séniors
- p.28 Écrivain public sur Saint Pierre de Chandieu
- p.29 "Courir pour Elles"
- p.30 Carnaval 55**
- p.32 Remise de Médailles de la ville
- p.33 Chasse aux œufs
- p.34 Notre commune en chiffres**
- p.38 De l'esclavagisme à la citoyenneté** **LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**
- p.48 CCEL
- p.50 Faits marquants de Janvier à Avril 2023
- p.52 Tribune des élus
- p.53 C'est la vie
- p.54 Foire de Printemps

N° 30  
Avril  
2023

Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@  
mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre-  
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

Horaires d'ouverture  
au public :

Lundi au vendredi  
9h-12h et 14h-17h30



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ  
Conception/Mise en page : Service Communication  
Photos : Service Communication/Pixabay.com – sauf mention  
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.



# Édito

Le printemps est arrivé, apportant une magnifique nouvelle pour Saint Pierre : la Première Ministre annonçait que notre commune, choisie parmi 6000 candidates, était la première lauréate du "Fonds Vert" ! Cette opération, lancée par le Gouvernement, a pour objectif de soutenir les initiatives des collectivités territoriales en faveur de la transition écologique.

Accompagné de notre première adjointe Danielle NICOLIER, j'ai donc été reçu à Paris, en présence de la Première Ministre, par Christophe BÉCHU, ministre de la transition écologique et de la cohésion des communes, qui nous a remis un chèque de près de 300 000 euros.

Cette aide très importante va nous permettre de mener à bien l'indispensable chantier de rénovation énergétique de notre école maternelle. Le changement de chauffage et les travaux d'isolation amélioreront grandement au quotidien le cadre de vie de nos petits et de leurs enseignants. Mais ils permettront également de réduire l'empreinte carbone de l'école de 30%, et la facture de chauffage de 88% !

La réalisation de ce projet, qui nous tenait particulièrement à cœur, illustre à plus d'un titre la belle santé de notre commune. Tout d'abord, elle montre à quel point la qualité de vie de tous est pour nous une préoccupation constante. Ensuite, elle illustre l'engagement déterminé de Saint Pierre dans la transition énergétique et le respect de notre environnement. Enfin, elle apporte une nouvelle preuve du respect de notre promesse de ne pas augmenter les impôts communaux.

C'était encore moins facile cette année, avec l'inflation et l'explosion des coûts énergétiques, mais, une fois encore, nous avons tenu. Je dois à cet égard rendre hommage à notre équipe communale, qui, plus que jamais sait trouver les subventions et les aides gouvernementales à chaque fois que c'est possible. Ce chèque du "Fonds Vert" en apporte une preuve éclatante.

Au long des pages de cette revue, vous découvrirez en détail notre budget, de même que les échos du Carnaval et bien d'autres sujets. Je vous en souhaite bonne lecture. ■

Votre Maire dévoué,

Raphaël IBANEZ

# Questions au Maire



## À mi-mandat, où en êtes-vous de votre programme ?

Je porte un regard positif sur les différentes réalisations que nous avons accomplies dans la commune et qui ont permis d'améliorer la qualité de vie des Saint Pierrards. La maîtrise de notre budget, la stabilité de nos finances ainsi que la recherche constante de subventions, nous permettent de mener à bien les projets pour lesquels nous nous étions engagés auprès de nos administrés.

## Une politique tournée vers l'environnement et les économies d'énergie

Pour réduire les coûts énergétiques de la commune et contribuer à la préservation de l'environnement, nous allons engager des travaux d'isolation thermique au Gymnase DesLyres, avec entre autres le remplacement en façade des plaques de polycarbonate, la rénovation du chauffage et le remplacement de l'éclairage.

Dans l'espace public, l'éclairage sera également progressivement remplacé par des Leds.

La création d'ombrières photovoltaïques sur une partie du parking des écoles et celui du collège, permettra de produire de l'électricité verte en autoconsommation. Les bâtiments publics pouvant recevoir ce système, en seront également équipés.

Concernant la consommation énergétique, les travaux de remplacement du chauffage et d'isolation de l'école maternelle, permettront un gain de 88 % dès 2024 et une réduction de 30 % de l'empreinte carbone.

La nouvelle déchèterie avec sa ressourcerie, sera une solution efficace pour réduire les déchets, encourager la réutilisation et la valorisation des matériaux, tout en contribuant à la création d'emplois locaux.

Par ailleurs, nous poursuivons l'implantation des PAV et bien évidemment, la plantation de nombreux arbres.

## Une politique attentive à la qualité de ses services et au cadre de vie de ses habitants

Nous nous devons tous les jours de répondre aux besoins essentiels de nos administrés, avec l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement, à la santé, à l'éducation, au logement, ainsi qu'à des services culturels et sportifs.

Concernant le logement, 2 projets verront le jour, destinés à 2 populations différentes : « La Clef des champs » qui accueillera plutôt des familles et des jeunes actifs, quant à « La résidence Roger Vayssière », elle sera réservée aux séniors, avec un service de restauration sur place ouvert à l'ensemble des plus de 70 ans et un espace de convivialité. Pour eux, nous avons d'ailleurs obtenu le label « Ville amie des aînés », ce qui nous permettra grâce à des subventions, de développer encore plus d'actions à leur encontre.

En matière de travaux publics nous poursuivons ceux de la route de Givors, de la rue du Stade, de l'hyper centre et du chemin des Crêtes.

Au-delà de la création de nouveaux modes doux, la reprise des lotissements privés nous permettra d'en aménager d'avantage, puisque certaines chaussées feront désormais partie de l'espace public.

Les travaux d'aménagement et d'amélioration de la zone d'activité, inciteront les entreprises qualitatives à venir s'y installer et la réouverture de la gare redynamisera l'emploi.

Enfin, l'agrandissement du cimetière de la chapelle Saint Thomas entre dans sa phase d'aboutissement, supervisée par les architectes des bâtiments de France et des paysagistes, qui veillent à la mise en valeur de notre patrimoine architectural et paysager. ■

## Nos subventions

Nous intégrons nécessairement à notre politique les recherches de subventions, car grâce à cela nous réduisons les coûts de nos projets, mais nous renforçons également nos partenariats et augmentons la visibilité de notre commune.

Tous projets confondus depuis 2020, nous avons reçu de l'État, de la Région et du Département la somme de 1 806 375 euros, nous les en remercions et nous en félicitons.

### 2021 : 1 132 785€

- 380 000€ Salle Marcelle Genin
- 157 000€ Vidéoprotection
- 300 000€ Cros Cassier
- 128 000€ Chatonday Villeneuve
- 167 785€ Autres subventions

### 2022 : 79 801€

- 30 000€ Rénovation du bâtiment destiné à l'IEN
- 30 000€ Extension du cimetière de la chapelle Saint Thomas
- 19 801€ Autres subventions

### 2023 : 593 789€

- 300 000€ Gymnase espace DesLyres
- 293 789€ Rénovation de l'école maternelle



## Premier tronçon des travaux de la route de Givors (ENFIN) terminé !

Nous avons tout comme vous, été exaspérés par le retard que cette portion de travaux sur la route de Givors, a pris.

L'entreprise en charge de ceux-ci a rencontré des difficultés de gestion dans l'exécution de ce chantier, ce qui a entraîné des retards dans le calendrier initial. Nous voulions que ce projet soit terminé dans les délais impartis et pour ce faire, soyez-en assurés, nous avons travaillé sans relâche en étroite collaboration avec l'entreprise pour les aider à faire accélérer ces travaux.

Par ailleurs, le chantier de construction privée « Les Jardins de Saint Pierre » au niveau de l'avenue Amédée Ronin, engendre quant à lui une dégradation de la chaussée et il serait inutile de poursuivre notre projet tant que les entreprises auront à utiliser cette voie pour alimenter en matériaux et en engins leur chantier. Lorsque cet ensemble aura avancé, nous pourrons alors poursuivre le réaménagement nous concernant, route de Givors. Par conséquent nous avons pris la décision de reporter de quelques mois la poursuite de cette requalification.

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension et votre patience au regard de toutes les nuisances que ces différents chantiers entraînent. ■



## Interview avec la Métropole de Lyon

Une concertation organisée par le Sepal\* a eu lieu début avril, concernant la révision du schéma de cohérence territorial.

A l'issue de celle-ci, vous avez été reçu par les services de la Métropole de Lyon. Quelles remarques leur avez-vous fait remonter concernant notre territoire ?

Dans un premier temps, j'ai précisé que cette concertation avait révélé que les attentes des citoyens étaient toutes différentes les unes des autres, parce qu'il y avait des différences fondamentales entre les territoires et qu'il serait toxique d'appliquer la même règle à tous.

Il doit donner les lignes forces de l'aménagement territorial jusqu'en 2040.



\*Le Sepal (Syndicat mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise) lance la révision du Scot, qui datait de 2010 et qui devra être approuvé fin 2025.

## Quels points majeurs en retenir ?

La question du transport était au centre de tous les échanges et pour moi, elle conditionne la question de l'emploi. Ce sont deux angles d'approche qui doivent être impérativement étudiés de manière concomitante.

Il est nécessaire de créer des emplois de proximité, mais pour cela il faudra que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) favorise l'installation de gisements d'emplois dans nos territoires.

En même temps, il faut favoriser les déplacements et l'exemple de notre commune est parlant. Nous avons très peu de transports collectifs et le projet de la réouverture de la gare avance trop doucement. En attendant, il n'est donc pas envisageable de supprimer l'usage de la voiture à nos administrés.

Concernant le logement, l'enquête révèle que la population souhaite un logement proche des axes de transport. Quant à la typologie de logement, bien qu'à travers la révision du PLU-H une nécessité de densification soit relevée, nous refusons que des constructions se fassent avec des bâtisses de plusieurs étages au centre de notre commune.

Je déplore également, qu'à aucun moment, la question d'argent et celle de la temporalité n'aient été évoquées.

## Comment le point de vue des habitants sera-il pris en compte ?

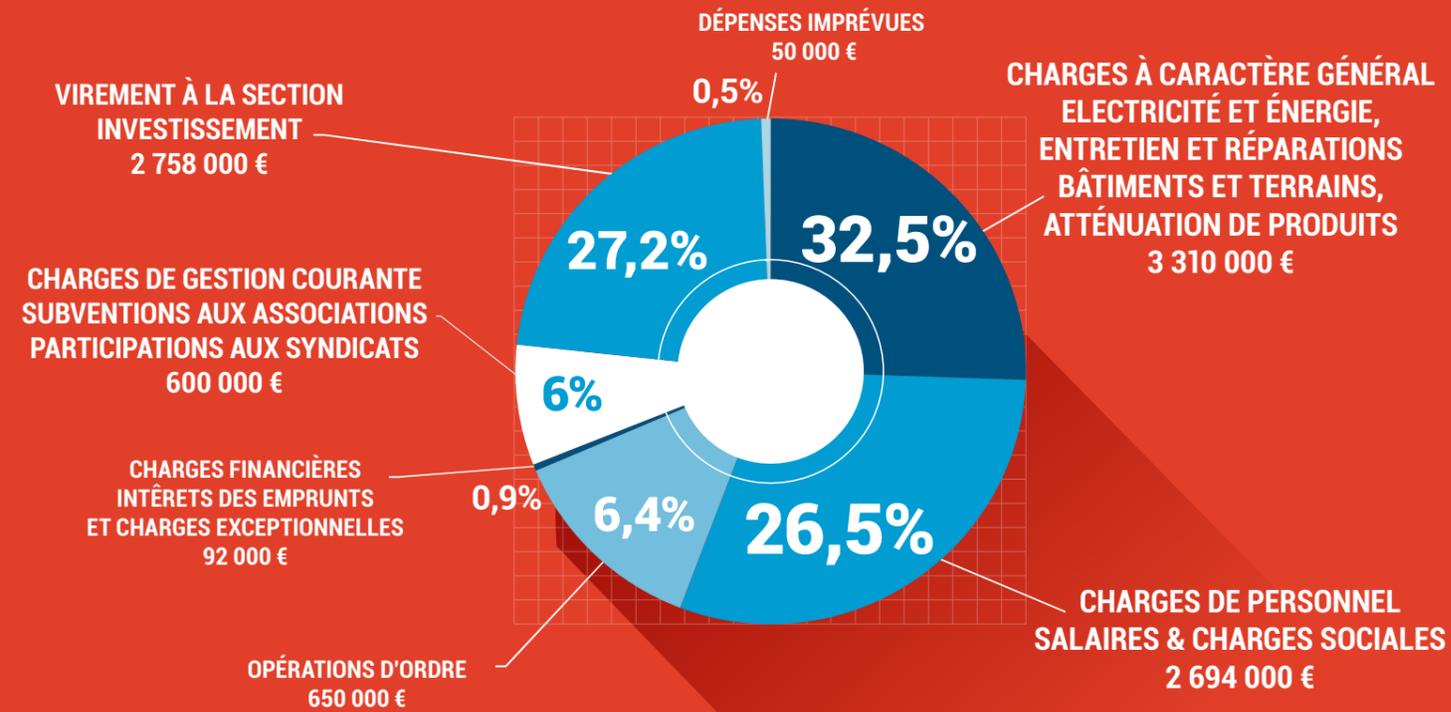
J'espère que les instances délibératives me laisseront être le portevoix de nos concitoyens, car la représentativité de nos communes dans les interviews est incomplète. En qualité d' élu local et « très présent » sur le terrain, je me dois de porter leur parole et leurs attentes.

Certaines des préoccupations des habitants convergent avec celles des élus et c'est plutôt rassurant. Il faudra donc que l'écriture du SCOT tienne compte de celles-ci, mais également des attentes prioritaires que nous avons pour nos territoires, afin de ne pas subir l'application des idéologies de certains élus déconnectés de la réalité de terrain. ■

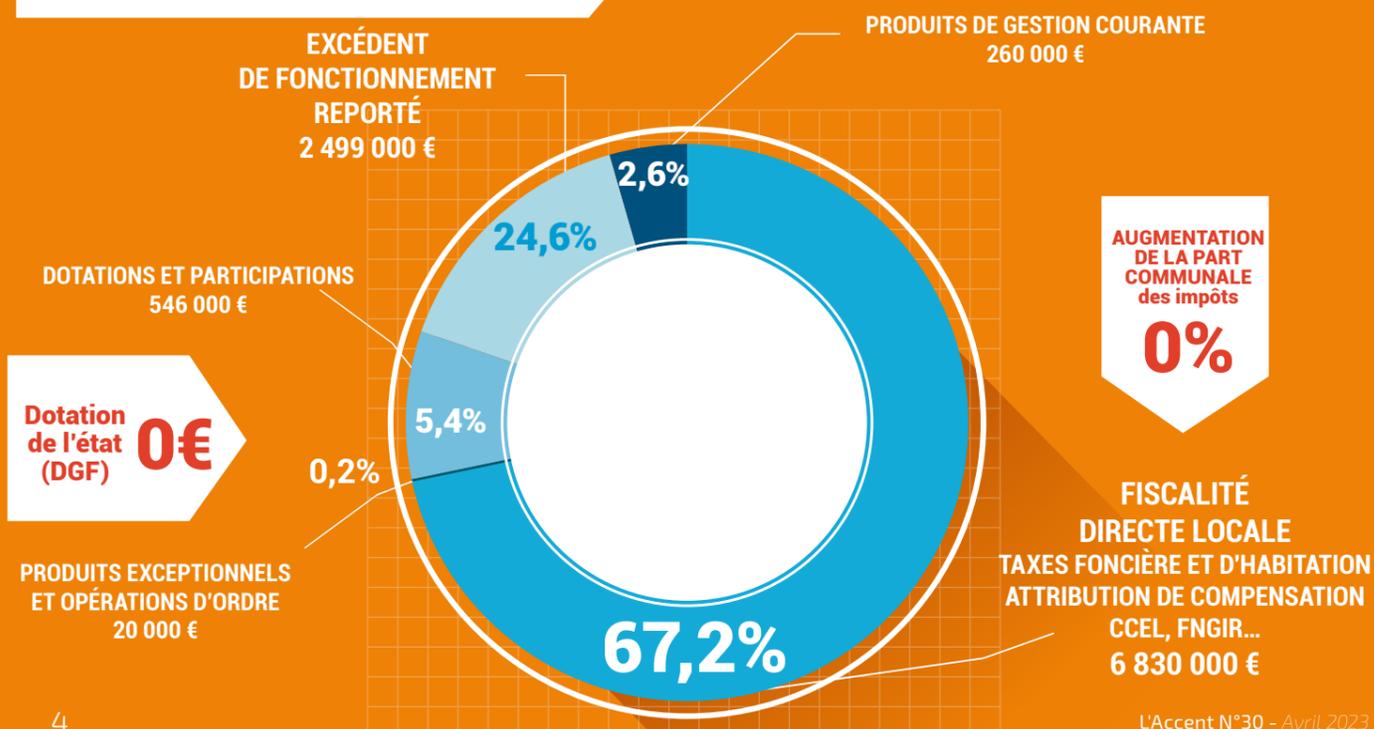
# Budget 2023 FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

**Dépenses 10 154 000 €**



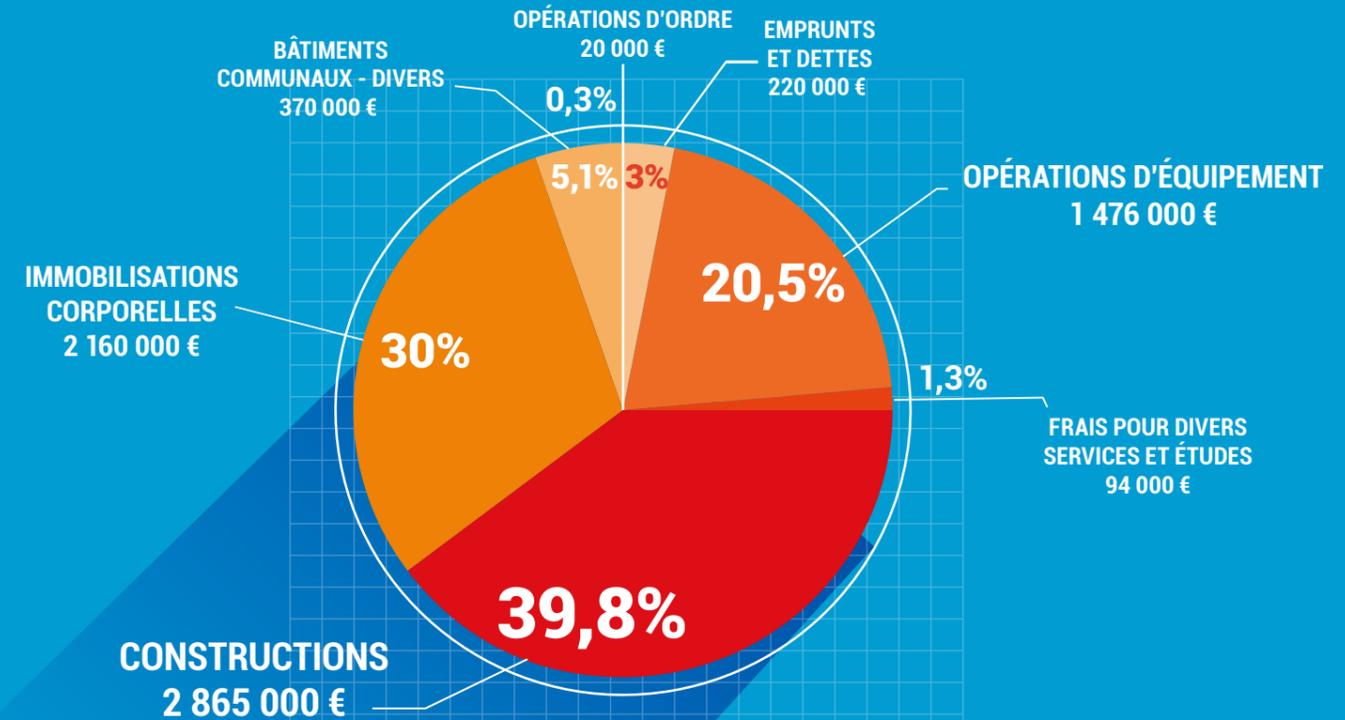
**Recettes 10 155 000 €**



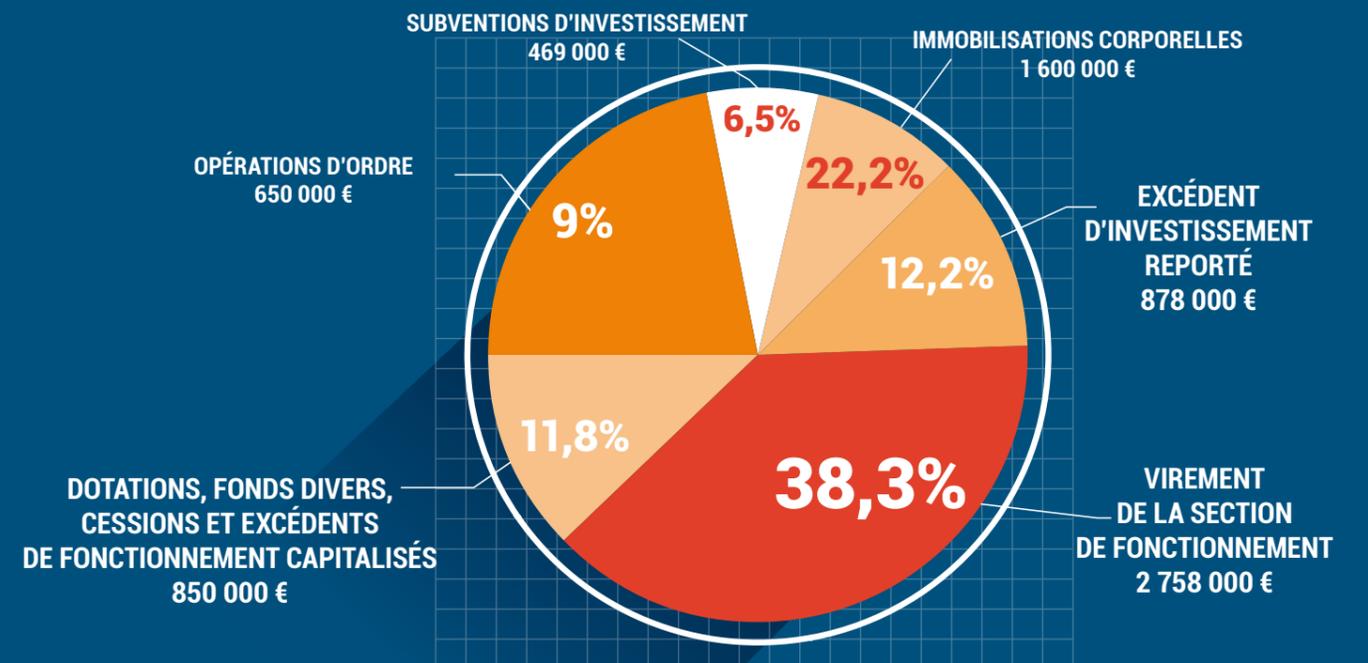
# Budget 2023 INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par l'achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments et travaux d'infrastructure.

**Crédits 7 205 000 €**



**Recettes 7 205 000 €**





École maternelle  
Louise Michel

Le ministre de l'Écologie félicite notre commune pour son engagement dans la transition écologique

1<sup>ère</sup> commune de France sur 6 000 dossiers



Début avril, Raphaël IBANEZ et sa première adjointe, Danielle NICOLIER se sont rendus au ministère de l'Écologie à Paris, invités par Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour se voir remettre un chèque de 293 789€.

Concernant le projet

L'école maternelle Louise Michel, construite dans les années 80, une époque où on se souciait moins des économies d'énergies, a été pointée par ce diagnostic comme prioritaire, tant sur le plan du chauffage, que celui de l'isolation.

Ce projet d'isolation et de changement de chauffage agit directement dans 3 domaines :

- La performance environnementale,
- L'adaptation au changement climatique,
- Et l'amélioration du cadre de vie des enfants et des enseignants.

**Le projet vise un gain de 88 % dès 2024 en ce qui concerne la consommation énergétique et de 30 % pour l'empreinte carbone.**

Il vise également une amélioration de la qualité de l'air du bâtiment, grâce à l'installation d'une ventilation double flux.

**L'enveloppe financière est de 419 647 € HT et la subvention reçue de l'État est de 293 789 € ■**



Demande d'une subvention dans le cadre du "Fonds Vert" lancé par l'État

La demande de subvention qu'avait porté la municipalité concernant les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle a été retenue avec 150 autres communes mais seulement quatre communes françaises présentaient leur projet avec Saint Pierre de Chandieu.

La municipalité est d'autant plus honorée d'avoir reçu cette subvention de la main du ministre, puisque Saint Pierre de Chandieu est la première commune sélectionnée pour la qualité et la pertinence de son projet, sur les 6000 dossiers qui ont été retenus au niveau national.

Ce rendez-vous avait donc pour objectif de mettre à l'honneur ces cinq communes pour la qualité de leur projet et leur implication politique tournée vers la transition écologique.

La résilience au changement climatique et la rénovation énergétique sont en effet des sujets incontournables aujourd'hui et les enjeux majeurs amènent nécessairement tous les acteurs, notamment les communes, à agir dans ce sens.



© Source : Service com du Ministère de l'Écologie

# Gestion du Centre de loisirs

**En 2021, nous avons dû faire face à l'urgence, aujourd'hui nous sommes en mesure de pouvoir déléguer ce service à un organisme spécialisé.**

Depuis le 1er septembre 2021, date à laquelle l'association MJC Adosphère a été dissoute, c'est la municipalité qui a repris la gestion de cette structure qui assure les missions d'accueil périscolaire et extrascolaire de notre commune.

Cette municipalisation a été nécessaire à l'époque, car sa gestion devenait trop lourde pour les membres du bureau de l'association qui n'étaient que des bénévoles et qui nous avaient alerté sur ce problème.

La MJC devenait une petite entreprise et il y avait donc urgence à ce que la mairie trouve une solution pour que ce service à la population perdure. C'est en décidant de prendre à sa charge l'entière gestion de cette structure, qu'a pu se faire cette continuité.

**Aujourd'hui, le nombre d'enfants fréquentant le Centre de loisirs ne cesse de croître et un Club Ados est venu enrichir l'offre faite aux parents.**

Avec près d'un an et demi de recul et pour poursuivre la bonne gestion de ce service, tout en anticipant l'avenir, il convient de passer à un autre mode de fonctionnement. Il s'agit maintenant de faire le choix d'externaliser la gestion du Centre en la confiant à des professionnels de ce type d'activité.

## Un délégataire extérieur, mais sous certaines conditions

La municipalité s'attachera à retenir un mode de gestion garantissant :

- le maintien du niveau de services (objectifs, tarifs, horaires d'ouverture, public, qualité de service...);
- une maîtrise du risque budgétaire et financier ;
- une continuité du fonctionnement actuel afin de poursuivre le travail engagé par les équipes en place,
- la reprise des personnels.

La municipalité s'est fait accompagner d'un avocat dans la rédaction de cet appel d'offre, afin de cadrer toutes les exigences qu'elle a quant à la reprise de cette structure. Plusieurs solutions ont été proposées et au regard des avantages exposés, le choix pour un contrat de délégation de service public (DSP) a été décidé et validé lors du conseil municipal du 7 mars 2023.

En effet, et nous en étions conscients dès le début mais nous n'avions dans l'urgence pas d'autres choix, les contraintes administratives auxquelles sont soumises les collectivités territoriales, paralysent les besoins de la structure et freinent certains de leurs projets.



## Le contrôle

- Un comité de pilotage sera organisé tous les trois mois en présence du représentant délégataire et de la commune.
- Le délégataire assurera un suivi de l'activité par la production régulière d'un tableau de bord. Chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin un rapport comportant notamment les comptes, une analyse de la qualité du service, une annexe comprenant un compte rendu technique et financier.
- Un état des lieux de l'exécution du service à 6 mois sera organisé chaque année en décembre, sous la forme d'une présentation écrite et le cas échéant exposée oralement par le responsable du délégataire auprès des élus.
- La municipalité pourra procéder à tout moment, y compris sur place, au contrôle de la qualité du service et à la conformité de l'exploitation avec les dispositions du contrat. **Le non-respect de la convention constituera un motif de résiliation.**

## Quelques points que fixe le contrat

- La commune conserve la maîtrise de la politique tarifaire, ainsi que le contrôle du délégataire. Les tarifs continueront donc d'être fixés chaque année par le conseil municipal. Ils devront être dégressifs en se basant sur des éléments relatifs aux revenus des foyers (Quotient familial). Une tarification pour les enfants non résidents mais scolarisés dans la commune sera maintenue.
- La commune demande que le délégataire propose aux enfants une offre de services et d'activités variées et potentiellement plus étendue qu'à l'heure actuelle.
- Le délégataire doit remettre **annuellement un rapport sur l'exécution de la délégation de service public**, avec des éléments aussi bien techniques que financiers.
- Il est également demandé au délégataire que les **amplitudes horaires et les périodes d'ouverture soient maintenus.**

## FRÉQUENTATION DE LA STRUCTURE

Périscolaire matin, du lundi au vendredi de 7h à 8h30 : **85 enfants/jour** en moyenne

Périscolaire soir, du lundi au vendredi après-midi de 16h30 à 18h30 : **170 enfants/jour** en moyenne

Mercredis, de 8h à 18h30 : **95 enfants/jour**

Vacances (Centre de loisirs), du lundi au vendredi de 8h à 18h30 : **75 enfants/jour**

Club Ados, mercredis de 12h30 à 18h30 : **30 enfants/jour**

Club Ados, vacances du lundi au vendredi de 8h à 18h30 : **20 enfants/jour**

## COÛT DE LA STRUCTURE

Salaires (charges incluses) : **370 000 €**

Valeur loyer bâtiment : **36 000 €**

Valeur loyer Club ados (Fluide énergie comprise) : **3 600 €**

Entretien ménage Club ados : **37 110 €**

Conso fluides énergie : **15 600 €**

Matériel et divers : **30 000 €**

**TOTAL TTC/chargé : 492 310 €**

# QUELQUES CHIFFRES

## SUBVENTIONS

Subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires (2022 et 2023) : **204 108,07 €**

## Les avantages pour la commune

- Le coût du service pour la collectivité sera sécurisé sur la base de budgets prévisionnels, fixes et sans risques de dérapages financiers.
- La délégation de service public présente l'avantage de permettre de confier la gestion totale du service public à un même délégataire, spécialisé et expert dans le domaine. Un délégataire à plus de facilités pour gérer les recrutements. En outre, c'est lui qui assume les risques induits par la gestion du personnel : absences / remplacements / grèves et autres conflits sociaux.
- De plus, le délégataire, étant financièrement intéressé dans la réussite du projet, puisqu'il supporte au moins en partie le risque d'exploitation, a tout intérêt à ce que le service public soit correctement géré. Sa rémunération sera d'ailleurs assurée par les résultats d'exploitation du service.
- Par ailleurs, la délégation de service public présente un avantage financier évident puisqu'elle permet à la commune de faire financer par l'opérateur des équipements qu'elle ne pourrait acquérir directement faute de disposer des fonds nécessaires. ■

# Les RPE, des lieux ouverts aux enfants, aux parents et aux assistantes maternelles

Les Relais Petite Enfance (RPE), anciennement RAM (Relais Assistants Maternels), sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Ce sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

## Des lieux d'informations tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance

Il délivre aux parents des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde, mais également des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur.

## Des lieux de rencontres et d'échanges

Les RPE constituent également des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance.

### Pour ce faire, ils s'appuient sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.) .

## Des lieux où les professionnels trouvent un appui

Le RPE apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Il leur communique également de l'information sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, etc.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, ce service a été mutualisé entre 3 communes, Saint Pierre de Chandieu, Saint Bonnet de Mûre et Saint Laurent de Mûre.

Deux sites accueillent ce RPE, La Marelle Muroise et La Marelle Chandieu.



DECouvrez LE NOUVEAU LOGO



## 66 temps collectifs aux relais

27 SUR SAINT PIERRE DE CHANDIEU et

39 SUR SAINT LAURENT DE MÛRE/ SAINT BONNET DE MÛRE

Différentes activités ont été proposées aux assistantes maternelles lors de ces temps collectifs :



Ateliers de motricité, Transvasement, Expression graphique, Jeux symboliques, Construction, Manipulations fines, etc.



Temps d'éveil musical (2 sur La Marelle Muroise et 1 sur La Marelle de Saint Pierre).



Spectacle de fin d'année très apprécié par les enfants, avec l'appui d'une intervenante extérieure.



Temps de contes et d'histoires sont également proposés par une bénévole.



Ateliers de création (art floral), avec des éléments de la nature ont également eu lieu, avec l'intervention d'une professionnelle (1 atelier à Saint Laurent/Saint Bonnet et 1 atelier à Saint Pierre).



# QUELQUES CHIFFRES

SUR L'ACTIVITÉ AU SEIN DU RELAIS POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2022 À FÉVRIER 2023

**NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES ACCUEILLIES SUR LE RELAIS**  
53 inscrites pour l'année en cours (2022-2023).

17 Relais la Marelle de Saint Pierre de Chandieu

18 Relais la Marelle Muroise de Saint-Bonnet-de Mûre  
18 de Saint-Laurent-de Mûre

De décembre 2022 à février 2023, 37 assistantes maternelles différentes ont participé aux temps collectifs sur les relais, dont 14 de Saint Pierre de Chandieu et 23 de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mûre.

32 assistantes maternelles ont contacté le relais pour une demande d'information en dehors des temps collectifs, dont 12 sur Saint Pierre de Chandieu, 12 sur Saint Laurent et 8 sur Saint Bonnet.

**NOMBRE DE FAMILLES AYANT CONTACTÉ LE RELAIS**

19 familles ont contacté le relais sur cette période pour une demande de renseignement. Parmi elles, 15 familles étaient en recherche d'un mode de garde et 4 familles souhaitaient une information administrative.

**NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS**

130 enfants ont bénéficié d'un temps collectif (74 enfants sur le relais la Marelle Muroise et 56 enfants sur le relais la Marelle de Saint Pierre).

RELAIS PETITE ENFANCE LA MARELLE

18 Avenue Amédée Ronin  
69780 Saint Pierre de Chandieu  
04 78 40 38 33



## Le harcèlement, nous pouvons tous être concernés un jour...

### Comment se caractérise le harcèlement ?

Il s'agit d'un comportement répété et indésirable qui peut être verbal, physique ou émotionnel. Il peut se produire dans de nombreux contextes différents, tels que le travail, l'école, en ligne ou dans la vie personnelle.

#### Les caractéristiques du harcèlement comprennent :

- **Un comportement répété :** le harcèlement implique un comportement qui se produit à plusieurs reprises. Une seule fois ne suffit pas pour qu'il soit considéré comme du harcèlement.
- **Un comportement inapproprié :** le harcèlement implique souvent un comportement inapproprié, tel que des insultes, des commentaires offensants, des menaces, des intimidations, des gestes obscènes, des attouchements physiques non désirés ou des demandes sexuelles.
- **Une intention malveillante :** le harcèlement est un comportement intentionnel qui vise à blesser ou à causer des dommages à la victime.
- **Un déséquilibre de pouvoir :** le harcèlement se produit généralement dans un contexte où une personne a un pouvoir ou une influence supérieure sur une autre personne. Cela peut inclure des différences de statut, de position, d'âge ou de taille.

Les caractéristiques du harcèlement peuvent varier en fonction du contexte et toutes les situations de harcèlement ne correspondent pas nécessairement à toutes ces caractéristiques.

### Comment peut-on déceler qu'une personne est victime de harcèlement ?

Cela peut être difficile à déceler car les victimes peuvent être réticentes à en parler ou à signaler le harcèlement. Cependant, **il existe certains signes qui peuvent indiquer qu'une personne en soit victime :**

- **Des changements d'humeur et de comportement :** la victime peut présenter des changements d'humeur, tels que la tristesse, la colère, l'irritabilité, la nervosité ou l'anxiété. Elle peut également changer de comportement en évitant certaines situations ou activités qui étaient auparavant appréciées.
- **Des changements physiques :** la victime peut présenter des changements physiques, tels que des troubles du sommeil, des maux de tête, des douleurs corporelles, des nausées ou des vomissements.
- **Une fuite du contact visuel :** la victime peut éviter le contact visuel et être réservée dans les interactions sociales.
- **Un isolement social :** la victime peut être plus isolée socialement et avoir des difficultés à établir des relations saines avec les autres.
- **Une baisse de la performance :** la victime peut connaître une baisse de la performance dans les activités quotidiennes, scolaires ou professionnelles.
- **Des craintes et/ou des appréhensions :** la victime peut manifester des craintes ou des appréhensions quant à la fréquentation de l'école, de l'université, ou de son lieu de travail.

Si vous soupçonnez que quelqu'un subit du harcèlement, il est important de parler avec la personne concernée et de l'aider à obtenir de l'aide auprès de professionnels si nécessaire. Il est également important de signaler tous cas de harcèlement, afin que des mesures appropriées soient prises pour aider la victime et empêcher le harcèlement de se poursuivre.

### Le harcèlement peut commencer à l'école

Cette violence se retrouve malheureusement aussi au sein de l'école et elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe, etc.), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, il est victime de harcèlement.

En France, on estime qu'en CM1-CM2, 2,6 % d'élèves subissent des atteintes matérielles, corporelles ou psychiques qui peuvent être apparentées au harcèlement. Au collège, 5,6 % d'élèves en sont victimes et au lycée, cela concerne 1,3 % d'élèves.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement. Celui-ci est défini comme "un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule". **Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, etc.**

### Des lanceurs d'alerte au sein des établissements

La lutte contre le harcèlement repose également sur l'engagement des élèves. Aujourd'hui, l'Éducation nationale compte **22 900 ambassadeurs collégiens**, contre 10 000 ambassadeurs en 2020, formés au repérage des situations de harcèlement, capables d'agir en lanceur d'alertes et éviter ainsi de laisser les élèves victimes isolés. Ces élèves ambassadeurs sont également mobilisés pour sensibiliser leurs camarades, notamment lors des journées « Non au harcèlement », grâce à des outils qui sont mis à leur disposition.



### Des numéros pour aider les victimes de harcèlement et leurs familles

#### 3020 NUMÉRO D'ÉCOUTE ET DE PRISE EN CHARGE AU SERVICE DES FAMILLES ET DES VICTIMES

Il s'adresse aux élèves, aux familles et aux professionnels témoins ou victimes d'une situation de harcèlement entre élèves. Ce numéro est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h, du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.

#### 3018 LA LIGNE D'APPEL NATIONALE DES SITUATIONS DE CYBERHARCÈLEMENT

C'est un numéro vert national de prise en charge des victimes de cyberharcèlement à l'école. 100% anonyme, gratuit et confidentiel. Il prend en charge des milliers d'appels par an afin d'écouter, informer et conseiller ces publics. Le 3018 peut obtenir le retrait de contenus illicites en ligne. Ce numéro est joignable du lundi au samedi de 9h à 20h.

#### Les numéros académiques de signalement des situations de harcèlement

380 référents harcèlement sont répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées, grâce la plateforme du 3020, du 3018 et des autres canaux de signalements, tels que les lignes téléphoniques académiques. Les référents harcèlement sont des interlocuteurs privilégiés des familles qu'ils accompagnent jusqu'à la résolution des situations.

[www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement](http://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement)



## L'Opération de revitalisation de la commune a été lancée



## 5 orientations stratégiques

En signant la convention, la commune bénéficie d'un dispositif permettant d'accélérer, de coordonner et de faciliter le financement des leviers (développement urbain, économique, social, environnemental...) qui participent au développement d'un centre-bourg agréable et attractif.

Aussi, dans ce cadre, les élus des trois collectivités sélectionnées et de la CCEL, ont fixé 5 orientations stratégiques, en cohérence avec le projet de territoire de cette dernière.

- Proposer un bâti (habitat privé, équipements communaux) qualitatif, attractif et adapté
- Conforter l'économie, le commerce et l'artisanat
- Mettre en valeur l'espace public, le patrimoine naturel, culturel et historique
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Améliorer la qualité de vie et le lien social des habitants

**Engagée dans le dispositif « Petites villes de demain » avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et les communes de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu a signé une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) avec l'État mardi 17 janvier 2023.**

**Cet engagement partenarial lance la phase opérationnelle du dispositif qui vise à accélérer la requalification d'ensemble de son centre-bourg et ainsi renforcer son attractivité.**

Le programme national « Petites villes de demain », lancé en 2021, vise à améliorer la qualité de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants.

Dans ce cadre, Saint Pierre de Chandieu a initié un état des lieux portant sur l'habitat, le commerce, les services, les mobilités, afin de pointer ses enjeux, ses atouts et ses faiblesses. Ce diagnostic a permis d'élaborer la stratégie, puis les plans d'actions de l'opération de revitalisation. ■



(De gauche à droite) Raphaël IBANEZ, Maire de Saint Pierre de Chandieu - Jean-Pierre JOURDAIN, Maire de Saint Bonnet de Mure - Benoit ROCHAS, Sous-préfet du Rhône - Paul VIDAL, Président de la CCEL - Patrick FIORINI, Maire de Saint Laurent de Mure  
En présence de Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale du canton de Genas

## Quelques exemples des actions menées par Saint Pierre de Chandieu prochainement

Inscrits dans l'ORT, les plans d'actions seront déployés jusqu'en 2026, avec, pour premier objectif, de redynamiser le commerce de proximité.

C'est pourquoi, des études seront menées pour mieux le comprendre et proposer des animations en lien avec les besoins des commerçants.

Pour répondre aux enjeux environnementaux, réduire les factures d'énergie et améliorer le confort des usagers, des travaux de rénovations énergétiques de l'Hôtel de Ville, de l'école Louise Michel et du gymnase seront menés.

L'aménagement urbain sera renouvelé, avec notamment la requalification de l'entrée du cimetière et de l'Allée du 19 mars 1962.

Les richesses patrimoniales locales seront mises en lumière par le biais des parcours Gnolus, application de géocaching qui permettra aux promeneurs de redécouvrir la commune de manière ludique.

Enfin, la commune, qui souhaite développer sa politique en faveur de ses seniors, s'inscrit dans la démarche « Villes Amies des Aînés ». ■

## Révision du SCOT de l'agglomération Lyonnaise

### Pourquoi une révision ?

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération Lyonnaise) actuel, approuvé en 2010, n'est plus conforme à la réglementation (ex : ZAN - Zéro Artificialisation Nette - à intégrer) et semble trop axé sur la concentration métropolitaine.
- Un travail de sensibilisation à partir de 2020 a été fait par les techniciens auprès des élus du SEPAL pour lancer la révision du SCOT.



### Les étapes de la révision



### Qu'est ce que le ZAN ?

Répondre aux objectifs Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Consacrée en 2018 par le plan biodiversité, puis en 2020 par la convention citoyenne sur le climat, cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus ample place accordée à la nature dans la ville.

Zéro Artificialisation Nette est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements et régions de

réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers d'ici 2030, par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Cela signifie que d'ici 2050, toute artificialisation nette des sols devrait être compensée par une renaturation ou une revitalisation équivalente.

Le ZAN est considéré comme un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles.

### Artificialisation des sols et prise en compte du ZAN

Différentes études sont en cours pour alimenter le SCOT

Les démarches engagées par le SEPAL (Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise) sont les suivantes, il s'agit :

- d'analyser la consommation concernant l'artificialisation des sols qui a été faite dans le passé,
- d'étudier quels peuvent être les potentiels de densification du territoire (capacités logements/emplois),
- d'étudier les potentiels de réintroduction de zones naturelles.

### Pour ce faire il convient :

- d'engager une analyse fonctionnelle des sols,
- de proposer des orientations sur la base d'observations de sites existants,
- de faire un diagnostic agricole.

### Articulation de l'urbanisme et du transport : le plan de mobilités du SYTRAL

L'objectif de l'étude consiste à :

- affirmer clairement les priorités en matière de lieux de développement pour augmenter les flux nécessaires aux transports collectifs,
- inventer un modèle de mobilité, pour les territoires moins denses, qui s'appuie sur un autre usage de la voiture plus collectif (service public d'autopartage/covoiturage), le déploiement du réseau cyclable et des trottoirs,
- porter des projets urbains ambitieux autour des gares et pôles d'échanges.

### Concernant l'aménagement artisanal, commercial et logistique

Il s'agit de proposer et décliner territorialement une stratégie commerciale adaptée aux besoins et attentes du territoire.

L'objectif de l'étude consiste à :

- analyser la structure commerciale du territoire et ses enjeux (offre commerciale tant en centralité que dans les zones périphériques, analyse des pratiques de consommation, fonctionnement de la logistique commerciale, etc.),
- définir la base commerciale et les orientations, projetée à 2040,
- définir les conditions d'implantation pour chaque secteur. ■

## Véolia emploie des chiens renifleurs, pour dénicher les fuites d'eau



Photos prises sur un site à Pusignan

*Il existe des chiens spécialement entraînés pour détecter les fuites d'eau dans les sols et nous les avons vu à l'œuvre.*

En 2019, la Fédération des entreprises de l'eau chiffrait le taux de fuites d'eau, en France, à 20 %, soit plusieurs millions de mètres cubes perdus du fait du mauvais état du réseau d'eau potable. Les dénicher représente un travail à part entière, réalisé par des chercheurs de fuites d'eau, à l'écoute de la moindre goutte perdue. Pour optimiser cette tâche souvent longue, Véolia expérimente une nouvelle technique depuis environ un an : les chiens renifleurs de fuites d'eau.

Le géant français des services collectifs dispose aujourd'hui d'une brigade de quatre canidés, formés à un repérage très spécial. Pour trouver une fuite d'eau, ces derniers se concentrent sur l'odeur du chlore utilisé pour désinfecter l'eau potable un peu partout en France. Si de l'eau chlorée s'écoule en dehors des canalisations en raison d'une fuite, le chien renifle le chlore qu'elle contient et trouve ainsi la fuite. « Pour vérifier la trouvaille, nous communiquons sa position géographique à une équipe de chercheurs de fuites d'eau précise David Maisonneuve, ingénieur chez Veolia et coordinateur du projet, à l'occasion d'une présentation lors du Carrefour des gestions locales de l'eau, à Rennes. L'avantage de recourir à des chiens est de pouvoir rapidement focaliser les recherches sur une plus petite localisation, de l'ordre d'un rayon de cinq mètres. » Veolia revendique une efficacité du flair de ses chiens de plus de 90 %.

Cette brigade canine, d'une nature inédite en France, a été montée en décembre 2019, avec le concours de deux anciens maîtres-chiens de l'armée française. Les quatre quadrupèdes ont été dressés à la manière de n'importe quel chien renifleur de stupéfiants ou d'explosifs : par le jeu. Rechercher une balle de tennis imbibée de chlore dissimulée dans un coin leur a suffi à s'habituer à en reconnaître l'odeur. « La difficulté avec la fuite d'eau, c'est que la preuve d'une trouvaille n'est pas toujours visible en surface, les canalisations étant le plus souvent enterrées à quelques mètres sous terre, souligne David Maisonneuve. Le maître-chien doit donc comprendre dans le simple échange avec son chien que celui-ci a bien identifié une fuite à l'endroit précis où il lui fait signe en s'arrêtant. » Certains chiens, comme Nina, sont même en reconversion : ce berger allemand âgé de 5 ans faisait auparavant partie d'une brigade de recherche de personnes ensevelies ou disparues. ■

Source : [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)



# On pourra remplacer le pétrole, mais l'eau ne pourra jamais l'être !

La préservation de nos ressources en eau est essentielle pour assurer un avenir durable pour notre planète. L'eau est une ressource vitale pour la vie sur Terre et il est de notre devoir de la protéger et de la préserver pour les générations futures.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il est urgent de préserver notre ressource en eau. Tout d'abord, la population mondiale augmente rapidement, ce qui signifie que la demande en eau augmente également. Si nous ne prenons pas des mesures pour préserver cette ressource, il est possible que nous manquions d'eau potable dans un avenir proche.

De plus, le changement climatique peut avoir un impact sur les ressources en eau, en modifiant les modèles de précipitation et en augmentant les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. La préservation de notre ressource en eau peut aider à atténuer les effets du changement climatique sur l'eau.

## Que devrait contenir « Le plan national sur l'eau » qui doit lancer le gouvernement ?

Le plan national sur l'eau aurait dû être annoncé le 26 janvier 2023 à Rennes, à l'occasion du 24<sup>e</sup> Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE), mais il n'était vraisemblablement pas prêt. Il devrait comporter une cinquantaine de mesures, dont cinq principales.

- **Avoir accès à une meilleure information de l'état des ressources locales.** Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, voudrait un système de mesure de la consommation d'eau afin de connaître l'état des tensions dans le secteur où l'on se trouve.
- **Mettre en place un dispositif d'information en temps réel qui permettra d'anticiper les crises majeures, telle que la sécheresse de 2022.** L'idée est de mener des analyses toute l'année, afin d'affiner les prévisions pour imposer des restrictions moins contraignantes et plus efficaces tout au long de l'année, plutôt que d'attendre l'été.
- **Mieux informer les Français sur leur situation locale pour qu'ils adoptent les bons gestes.** Il faut progresser dans l'information qu'on donne aux Français sur la réalité de la consommation, sur les gestes pour être capable de diminuer notre consommation. De fait, des conseils seront prodigués à la population pour faire baisser la consommation.
- **Faire baisser le volume de captage d'eau de 4 milliards de m<sup>3</sup> sur les 33 milliards prélevés chaque année en France.** Le Ministre prévient que les efforts devront être faits par l'ensemble de la population, les particuliers (un Français consomme 150 litres/jour/personne), les collectivités et les agriculteurs. Concernant ces derniers, le Ministre a bien insisté sur le fait qu'il n'y avait pas d'agriculture sans eau et que pour cela, le besoin en eau des agriculteurs sera pris en compte. Ils seront accompagnés pour savoir et/ou pouvoir mieux irriguer.
- **Utiliser davantage les eaux usées.** Moins de 1% de nos eaux usées retraitées sont réutilisées dans la réalité. S'inspirant de ce qui se fait en Italie, en Espagne et en Israël, le Ministre veut modifier la réglementation qui oblige à utiliser de l'eau potable pour tout, y compris l'arrosage. Selon un sondage, 86% des Français disent être prêts à utiliser des eaux usées dépolluées pour des usages domestiques (l'hygiène, le nettoyage, le sanitaire) et 62% accepteraient de la boire. A cela s'ajoutera un plan de lutte contre les fuites sur le réseau qui causent 20% de gaspillage, allant d'une perte de 5% du volume d'eau dans certains secteurs, pour atteindre les 70% dans d'autres.

L'État souhaite d'ici à 2027 que 12% du volume d'eau prélevé soit diminué. Ce qui représenterait une baisse de 4 milliards de m<sup>3</sup>, sur les 33 milliards qui sont captés chaque année.

## D'où provient l'eau que nous utilisons ?

L'eau souterraine (nappe phréatique) est une ressource très utilisée. Elle est pompée à partir de puits ou de forages et traitée pour enlever les contaminants avant d'être distribuée aux consommateurs. En France métropolitaine, elle représente près de 62% de la consommation d'eau potable et plus du tiers de celle du monde agricole. Elle est aussi largement exploitée dans le secteur industriel. Les nappes d'eau souterraine dépendent de recharges cycliques en fonction de la météo.

Mais il y a aussi les rivières, les lacs et les étangs où l'eau de surface est collectée dans des barrages ou des réservoirs, puis traitée avant d'être consommée.

## LA CONSOMMATION D'EAU EN CHIFFRES

L'agriculture	Les centrales électriques	L'eau potable	L'industrie
<b>45%</b>	<b>31%</b>	<b>21%</b>	<b>4%</b>

Entre 2008 et 2018, ce sont 5,3 milliards de m<sup>3</sup> d'eau qui ont été consommés par an.

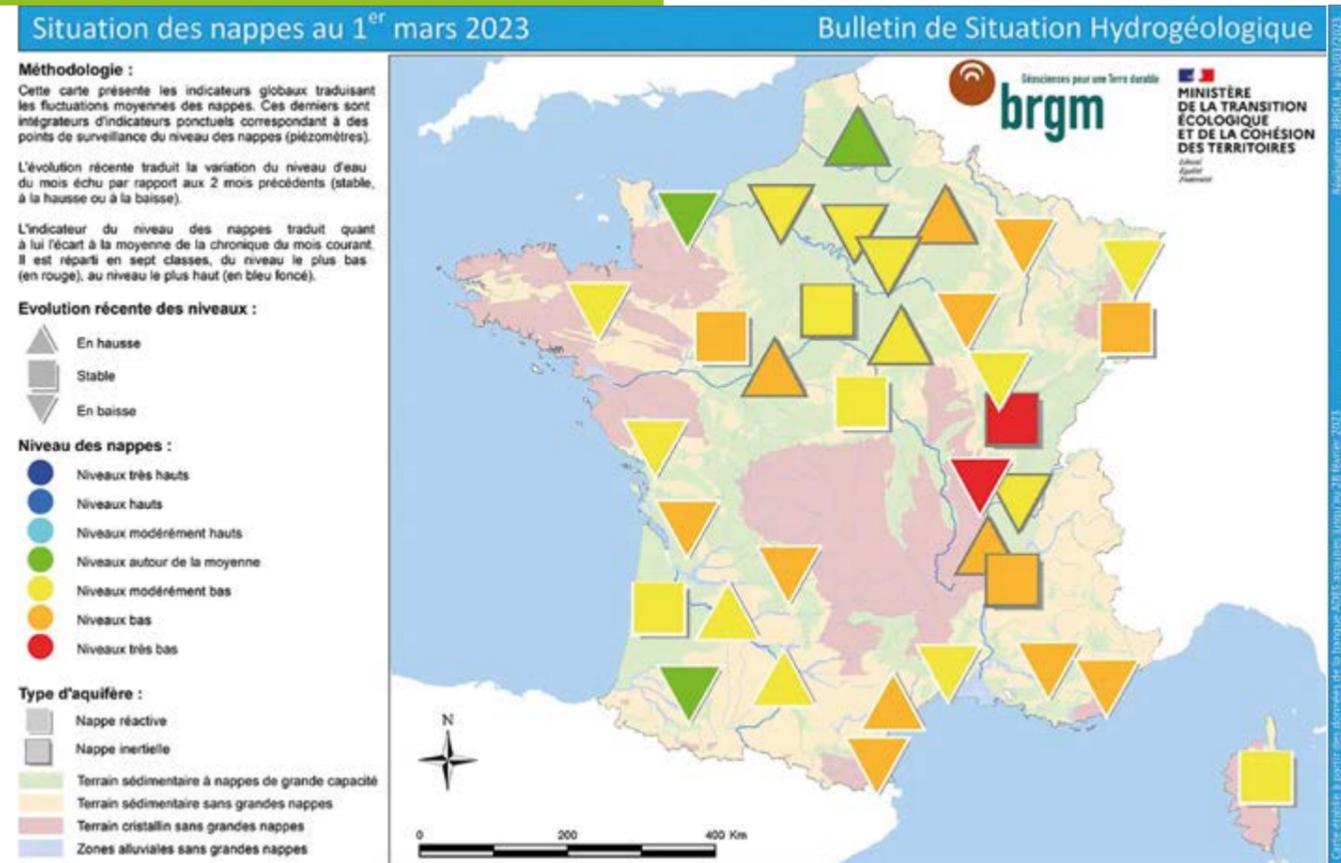
## Comment peut-on diminuer la consommation d'eau en agriculture ?

Il existe plusieurs façons de diminuer la consommation d'eau en agriculture. En voici quelques-unes :

- **Utiliser des techniques d'irrigation efficaces :** L'irrigation est l'une des principales sources de consommation d'eau en agriculture. En utilisant des techniques d'irrigation efficaces telles que l'irrigation au goutte-à-goutte ou la micro-irrigation, l'eau est ainsi distribuée directement aux racines des plantes, ce qui réduit les pertes d'eau par évaporation.
- **Collecter l'eau de pluie :** En collectant l'eau de pluie, on peut réduire la quantité d'eau nécessaire pour irriguer les cultures. Cette méthode est particulièrement efficace dans les régions où il pleut beaucoup pendant une certaine période de l'année.
- **Utiliser des variétés de plantes résistantes à la sécheresse :** Les plantes qui ont une résistance accrue à la sécheresse nécessitent moins d'eau pour survivre et peuvent donc aider à réduire la consommation d'eau en agriculture.
- **Gérer la qualité du sol :** En améliorant la qualité du sol, on peut augmenter sa capacité de rétention d'eau, ce qui peut réduire la quantité d'eau nécessaire pour irriguer les cultures.
- **Planifier la gestion de l'eau :** En établissant un plan de gestion de l'eau efficace, on peut optimiser l'utilisation de l'eau en agriculture en fonction des besoins de chaque culture et de chaque saison.

### Les nappes phréatiques sont au plus bas

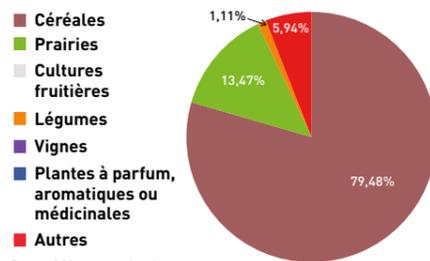
Les niveaux des nappes phréatiques restent sous les normales avec 80% des niveaux modérément bas à très bas. La situation s'est dégradée du fait de l'absence de précipitations efficaces en février.



**7934** SURFACE  
AGRICOLE  
**Ha** UTILE TOTALE

**56%** de la superficie de la  
Communauté de Communes  
de l'Est Lyonnais

### Répartition des surfaces par culture



Dont 3% en agriculture biologique

**1** installation en agriculture  
sur le territoire en 2021

**91** SIÈGES  
D'EXPLOITATION dont

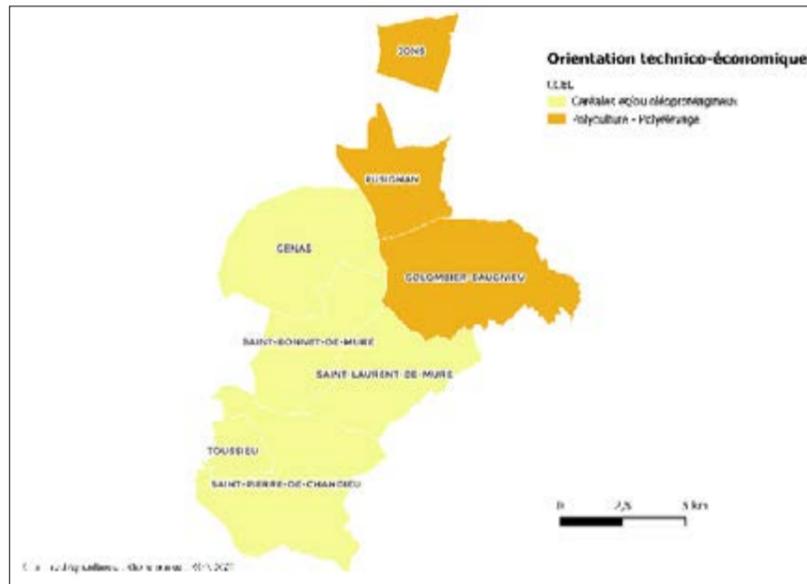
-  **86,8%** avec des céréales
-  **70,3%** avec des prairies
-  **<1%** avec des cultures fruitières
-  **16,5%** avec des légumes

### Les actifs agricoles

Main d'œuvre totale : **242 actifs**

- dont **115 chefs d'exploitation agricole**
- dont **114 actifs salariés** (permanents + saisonniers)

Âge moyen des chefs d'exploitation : **51,6 ans**



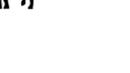
Orientation technico-économique dominante sur les exploitations agricoles, par commune

### Les démarches de production

**4** exploitations engagées en AB **7** exploitations en production Label Rouge



### Les principales productions animales

- 9,9%** d'exploitations ont des **bovins lait** 
- 4,4%** d'exploitations ont des **bovins viande** 
- 3,3%** d'exploitations ont des **caprins** 
- 6,6%** d'exploitations ont des **volailles** 

### PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2010/2020

- **-35%** de sièges d'exploitations
- **+<1%** d'exploitations certifiées en Agriculture Biologique
- Main d'œuvre salariée, en nombre d'actifs : **+12%** de permanents **-67%** de saisonniers

### Les circuits courts

- 20** producteurs en circuits courts
- 1** point de vente collectif : Croq' Fermes à Jons
- 2** producteurs engagés dans la démarche "Bienvenue à la ferme" 



Sources : Recensement général agricole 2020, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 2021, Données internes CA69 2021

## Notre commune compte une faune sauvage très riche



En février, la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône a effectué une opération de comptage des lièvres en particulier et de la faune sauvage en général.

Celle-ci a été réalisée en collaboration avec les associations de chasse de Chaponnay, Marennes et Saint Pierre de Chandieu.

Ces suivis quantitatifs sont pratiqués depuis de nombreuses années et sont le reflet du patrimoine naturel de notre commune.

Le parcours emprunte les chemins carrossables, les zones boisées ne sont pas visitées.

Celui-ci représente 49 km, dont 44 km favorables à l'observation des lièvres, répartis sur 18 km à Saint Pierre de Chandieu, 14,5 km à Chaponnay et 13,5 km à Marennes.

Le recensement est effectué aux mêmes heures, pendant trois soirées consécutives.

Les résultats du nombre de lièvres observés sont globalement meilleurs que l'année dernière, avec une progression remarquable sur les communes de Marennes et Saint Pierre de Chandieu.

En revanche, c'est la sixième année consécutive que la reproduction semble mauvaise, avec 43 % de jeunes lièvres aux tableaux de chasse.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône incite donc les associations de chasse à continuer d'adhérer à l'analyse par radiographie des pattes des lièvres prélevés le premier jour de chasse, afin de connaître la qualité de la reproduction et ainsi d'adapter la pression de chasse.



Au cours des trois soirées et sur l'ensemble des trois communes, ont été vus :

- Lièvres : 273**
- Lapins : 10**
- Renards : 54**
- Chevreaux : 82**
- Chouettes hulotte : 2**
- Fouine : 1**
- Ragondins : 3**
- Héron cendré : 1**
- Chats domestiques : 6**

Moyenne du nombre de lièvres, observés sur les trois soirées :

- Saint Pierre de Chandieu : 52**
- Chaponnay : 17**
- Marennes : 21**

## POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTÉZ LES BONS GESTES



### 1 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



### 2 JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



### 3 JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



### 4 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



### 5 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



### 6 JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



## Une aide de la municipalité est offerte pour l'achat d'un piège à moustiques tigres

Parce que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même et afin de lutter contre la propagation du moustique tigre, la municipalité incite les habitants à acquérir le piège à moustiques tigre de leur choix.

### UNE PARTICIPATION DE 30 € SERA OFFRTE PAR LA COMMUNE

En effet, pour tout achat d'un piège entre le 1er avril et le 30 septembre 2023, un bon de 30 € par foyer, sera offert dans la limite de 3 000€ par an.

Cette aide est ouverte uniquement aux particuliers résidant sur la commune et qui auront complété le dossier de demande disponible sur le site Internet de la ville ou à l'accueil de la mairie.

La demande devra être effectuée dans les 30 jours qui suivent l'achat du piège et les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Habiter sur la commune ;
- Avoir acheté un piège à moustiques et justifier de son achat (un par logement).



**ATTENTION :** Les types de pièges pouvant ouvrir droit à cette aide sont les suivants :

Pièges conçus exclusivement pour l'extérieur contre les larves et les moustiques. (Ne seront pas subventionnés les pièges fonctionnant avec des insecticides ou des pesticides, les pièges intérieurs et les tapettes électriques ou prises anti-moustiques ou recharges de pièges.)

## Ne jetez pas vos bouchons plastiques, faites-une bonne action !

La collecte des bouchons plastiques peut être une manière de soutenir diverses actions, notamment celles au profit d'une œuvre caritative.

En effet, de nombreuses organisations caritatives collectent des bouchons en plastique pour les revendre aux usines de recyclage et utiliser les fonds ainsi obtenus, pour financer leurs programmes.

Certaines organisations utilisent ces fonds pour financer des traitements médicaux, des fauteuils roulants, ou soutiennent des initiatives environnementales.

La collecte des deux points d'apport que nous avons dans la commune (**PARKINGS DE LA MAISON MÉDICALE ET DE LA CRÛCHE**), permettent à l'association « Les bouchons de l'espoir » de récolter des fonds pour une noble cause.

En effet, quand est atteint le volume d'un camion semi-remorque (presque 10 tonnes) le chargement est livré à une entreprise qui transforme ceux-ci pour l'industrie plasturgique. Après nettoyage et tri, les bouchons sont concassés puis transformés en granules.

Ces granules sont vendus aux plasturgistes pour redevenir des produits à base de plastique.

Ce sont les sommes ainsi récoltées qui permettent à cette association d'aider les personnes en situation de handicap.

Si vous souhaitez collecter des bouchons en plastique pour une œuvre caritative, il est important de s'assurer que les bouchons sont bien propres et secs avant de les déposer dans les points de collecte. Vous pouvez également sensibiliser les personnes autour de vous à la collecte des bouchons et les encourager à participer à cette initiative, car c'est également un moyen de sensibiliser chacun à la protection de l'environnement. ■

### COLLECTE DE BOUCHONS DANS VOTRE COMMUNE



## Une action symbolique et environnementale

Pour chaque naissance nous avons souhaité planter un arbre, afin de célébrer et de marquer l'arrivée d'un nouveau-né dans notre village.

Nous avons déjà planté 31 arbres qui correspondent aux 31 naissances qui ont eu lieu en 2022.

Dimanche 18 juin, une cérémonie sera organisée et chaque parent pourra planter la plaque au nom de son enfant au pied de l'arbre de son choix.



Ce sera également l'occasion pour les parents de se rencontrer, car ces 31 enfants vivront pour la plupart ensemble au moins quelques années, rapprochés par l'école et les activités de loisirs qu'ils choisiront peut-être de pratiquer.

Au-delà du symbolisme, cette initiative offre des avantages environnementaux, tels que la réduction de la pollution de l'air et la création d'un habitat pour la faune locale.

Elle permet également de sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le lieu choisi devait être visible et accessible à tous, pour cela nous avons fait le choix de créer cette plantation aux abords du Cadran 2, en entrée de village.

Les essences plantées sont au nombre de huit, qui s'acclimateront très bien à notre région et seront enrichies chaque année par de nouveaux arbres, ils formeront à terme une barrière végétale appréciable également par les résidents du Cadran 2.

Les enfants pourront voir grandir leur arbre et leur ombre s'inscrira dans le paysage pour de très nombreuses années ! ■



## Pourquoi mutualiser la Police municipale de Saint Pierre de Chandieu et de Toussieu ?

Saint Pierre de Chandieu et la commune de Toussieu ont fait le choix de mutualiser leurs services de Police municipale et les maires ont concrétisé cette décision par la signature d'une convention afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de renforcer les synergies.

### En effet, une mutualisation présente différents avantages

Tout d'abord elle renforce l'efficacité des agents, car ils peuvent ainsi bénéficier d'une meilleure couverture géographique et d'une meilleure réactivité en cas d'urgence.

Mais elle est également une solution pour pallier l'absence de ceux-ci pendant les congés ou les arrêts maladie, afin de garantir la continuité du service public de sécurité.

En mutualisant les agents entre plusieurs communes, il est possible de mettre en place des plannings adaptés afin d'assurer une présence régulière et suffisante sur l'ensemble des deux territoires concernés.

Ainsi, nos deux communes pourront bénéficier d'une plus grande flexibilité en termes de gestion des absences des agents, sans avoir à recourir à des remplacements coûteux ou à faire appel à des renforts extérieurs.

Par ailleurs, cette mutualisation permettra également de renforcer les compétences et les moyens mis à disposition des agents de la police municipale. En travaillant ensemble, ils pourront partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques et bénéficier de formations communes, ce qui contribue à renforcer leur professionnalisme et leur efficacité.

Les communes pourront également optimiser l'utilisation de leurs ressources, en les concentrant sur les missions les plus importantes et les plus stratégiques. ■



Chaque année c'est un véritable plaisir que de découvrir cette exposition qui rassemble les œuvres de plusieurs artistes talentueux, qui ont travaillé avec passion et créativité pour offrir aux visiteurs une expérience artistique unique et diversifiée.

Les 79 artistes présents dans cette exposition apportent leur propre voix, leurs propres perspectives et leur propre style à l'ensemble et tous offrent un panorama des différentes pratiques artistiques contemporaines.

En parcourant les allées, on découvre la diversité des techniques utilisées par chacun.

Des paysages enchanteurs aux portraits saisissants, des sculptures évocatrices aux tableaux abstraits, chaque pièce est unique et a sa propre histoire à nous raconter.

La municipalité remercie Claude BALLY, présidente de l'association Saint Pierre'Art, pour le travail qu'elle réalise chaque année en organisant cette exposition, nous permettant ainsi de découvrir des nouveaux talents. ■

## Retour sur la 41<sup>ème</sup> Édition du Salon Saint Pierre'Arts



Cette année, cette exposition était dédiée à Jean BAYETTE qui nous a quitté tragiquement à l'automne dernier, à l'âge de 80 ans.



C'est à Paris qu'il a obtenu son diplôme de kinésithérapeute dont il a fait son métier, mais depuis sa plus tendre enfance il affectionnait le dessin et c'est en autodidacte qu'il parviendra à réaliser ces premières œuvres et à être exposé dans différents Salons régionaux.

Il fût le fondateur de l'association Saint Pierre'Arts, avec madame Eliane BOUR et monsieur BIESSY. Il en fût le président pendant 34 ans.

A l'occasion de ce salon, six de ces aquarelles étaient exposées afin de lui rendre hommage.

Jean n'avait pas choisi de faire de la peinture son métier et pourtant en admirant ses tableaux, c'était bien d'un artiste dont il s'agissait.

Après s'être essayé à l'huile, il pratiquait depuis une vingtaine d'années l'aquarelle et ses sujets étaient d'une légèreté et d'une profondeur indicible.

Il aimait dessiner la nature, les gens, la vie et la manière dont il nous restituait la beauté de ce monde, va nous manquer. ■



# MARION CADET

née en 1989 à Paris, vit à Saint Pierre de Chandieu. Architecte de formation, elle peint depuis son plus jeune âge et c'est en 2014 que sa passion initiale la rattrape, après avoir reçu au Grand Palais à Paris, la médaille de bronze du Salon des Artistes Français. Elle est aujourd'hui une valeur émergente de l'art contemporain en France. Son atelier est basé à Saint-Fons.

Je cherche, à travers la personnalité des modèles lors de séances photos à dévoiler une intériorité, une pudeur, une intimité, au moyen d'outils grossiers et imprécis, à la brosse large et paradoxalement, la recherche du détail prend une place fondamentale dans mes tableaux.

# EXPO PHOTOS ECLATS DE VIES

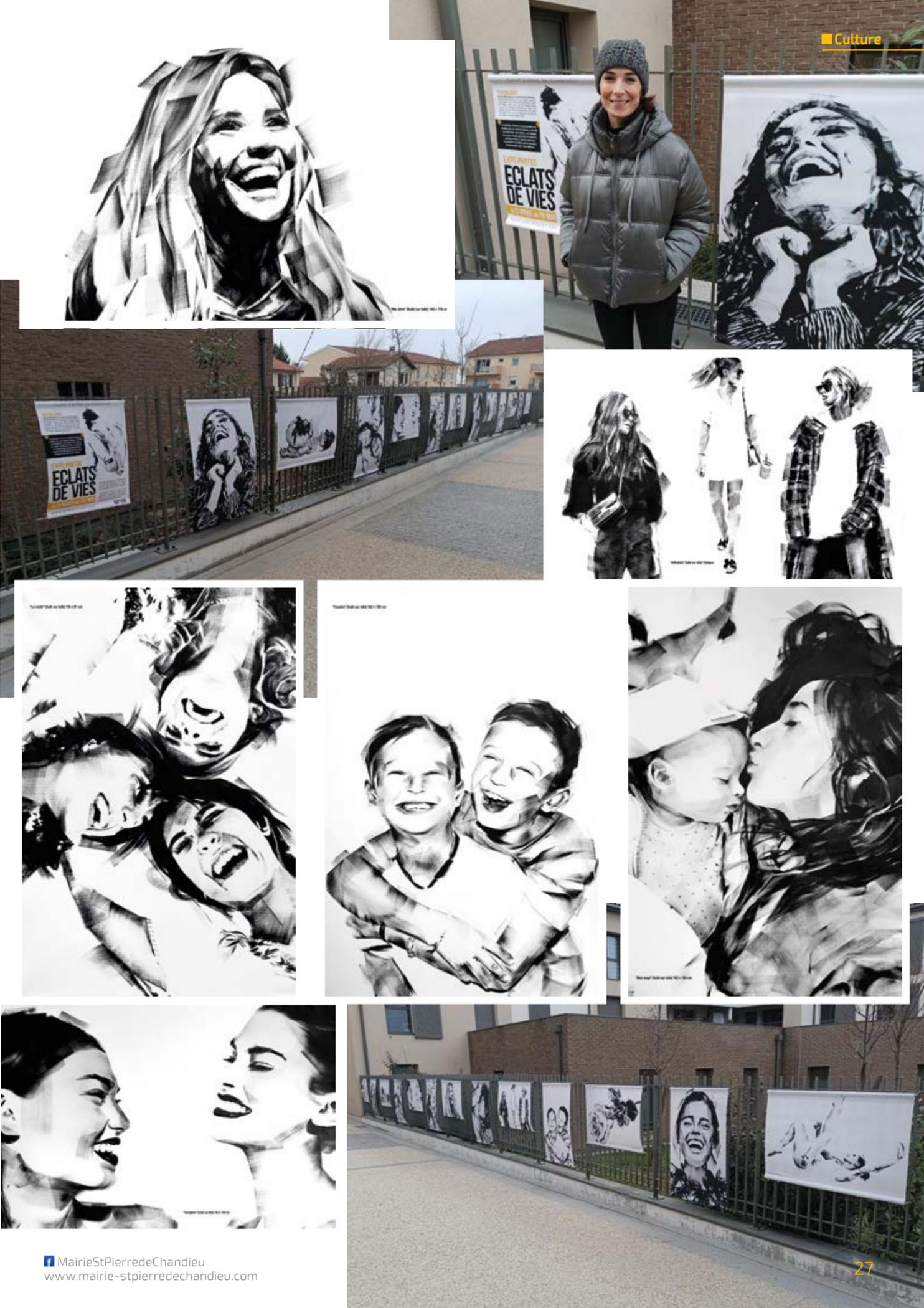
DU 6 MARS AU 28 MAI

WWW.MARIONCADET.COM



Ses peintures sont intimistes, à la fois légères et puissantes et les mouvements de son pinceau entraînent notre regard dans un tourbillon d'émotions qui lui sont personnelles. Et qui grâce à la maîtrise de son geste les rend universelles.

Les œuvres de Marion CADET sont essentiellement des grands formats et sont actuellement représentées par sept galeries françaises et étrangères. Elle a participé à plus d'une soixantaine d'expositions collectives et/ou personnelles en Europe et en Amérique.



## Un après-midi gourmand pour **fêter le printemps** !

Parce qu'à Saint Pierre de Chandieu nous sommes attentifs au bien-être de nos séniors, la municipalité leur offre, en plus du traditionnel colis de fin d'année, plusieurs occasions de se retrouver autour d'un repas ou d'un goûter.

Cela permet de rompre l'isolement social dont certaines personnes peuvent souffrir en vivant seules et privées d'interactions sociales. En offrant un lieu et un moment de rencontre, ces repas et ces après-midis permettent de favoriser les échanges entre les aînés et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Nos séniors sont très attachés à ces rendez-vous et répondent toujours présents !

Aussi fin mars, un après-midi gourmand leur a été proposé suivi d'un spectacle. Ce sont près de 180 séniors qui se sont retrouvés pour fêter le printemps et partager un moment festif et convivial autour de pâtisseries et de boissons. ■



## Un écrivain public est à votre service à l'Espace social

Nous vous rappelons que **LE 1<sup>ER</sup> VENDREDI DE CHAQUE MOIS**, un écrivain public tient une permanence à l'Espace social de 16h à 18h. N'hésitez pas à aller à sa rencontre, il est disponible pour vous. Ce service est gratuit et sans rendez-vous.

### En quoi un écrivain public peut-il vous être utile ?

Un écrivain public est quelqu'un qui offre des services d'écriture, de rédaction et de correction pour aider les personnes à rédiger des documents importants tels que des lettres, des CV, des courriers ou des formulaires administratifs.

Le service d'un écrivain public peut vous apporter une aide précieuse si vous avez besoin de rédiger des documents importants mais que vous n'avez pas le temps de le faire, ou que vous pensez manquer d'expérience dans ce domaine. ■



## Restons mobilisés contre le cancer !



### Le 14 mai, rejoignez la vague rose !

Venez participer en nombre à cet événement et que vous choisissiez de marcher ou de courir, vous aurez le choix entre un parcours de 5 ou de 10 km :

- DÉPART : 9H30 POUR LES 10 KM CHRONOMÉTRÉS,
- DÉPART : 10H POUR LE 5 KM ALLURE LIBRE,
- DÉPART : 10H30 POUR LE 5 KM MARCHÉ.

### Covoiturage possible

La commune de Saint Pierre vous propose de covoiturer uniquement pour le PARCOURS DES 5 KM, ALLURE LIBRE :

- DÉPART PRÉVU À 9 H DEPUIS LE PARKING DE LA SALLE DESLYRES
- RETOUR VERS 13H (DÉPART 12H30 DU PARC DE PARILLY)

Si vous êtes intéressées par ce covoiturage, merci de communiquer vos coordonnées (nom-tél-mail) à : [mairie@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:mairie@mairie-stpierredechandieu.com)

*Attention : la Mairie ne prend pas en charge l'inscription à la course.*

En revanche, un Tee shirt rose « Saint Pierre de Chandieu, lutte contre le cancer », vous sera offert pour représenter la commune lors de cette édition 2023.

### Un dossard acheté, c'est une femme en soin aidée ! ■

Pour vous inscrire et commander votre dossard : [www.courirpourelles.com](http://www.courirpourelles.com)



### Le 14 mai 2023, aura lieu la 14<sup>ème</sup> édition de l'opération caritative « Courir POUR ELLES ».

#### De quoi s'agit-il ?

L'association « Courir POUR ELLES » a pour mission de soutenir les personnes traitées et suivies pour un cancer. Elle contribue au financement d'actions en relation avec le sport et l'activité physique. L'Activité Physique Adaptée (APA) est aujourd'hui un soin de support incontournable tout au long du parcours de soins du patient.

L'association a choisi la prévention par le sport et place l'activité physique au cœur de ses missions.

#### En 2022, des Saint Pierrardes ont couru POUR ELLES !

L'année dernière, une vingtaine de Saint Pierrardes avaient participé à la grande vague rose au Parc de Parilly, rassemblée autour de 3 parcours : une course de 10 km chrono, une course de 5 km Allure Libre, et une marche de 5 km.

Rappelons qu'en 2022, l'opération avait réuni 22 000 participants et 13 000 dossards avaient été achetés. Avec l'aide des bénévoles, des participants et des entreprises-partenaires, ce sont près de 200 000 € qui ont été récoltés et qui ont permis de financer différentes actions.



© Christophe Pouget

# Le Carnaval 55 était un excellent cru !

Une belle et grande fête populaire couronnée par le soleil, avec chaque année encore plus de carnavaliers et de public, puisqu'on comptait ce dimanche 12 mars, près de 25 000 visiteurs.

La neige de confettis qui recouvrait les rues de notre village, était suffisamment épaisse pour témoigner d'un long week-end endiable !

Tous les ingrédients pour un carnaval réussi étaient au rendez-vous ; les couleurs, les costumes, les musiques, les danses et les chars nous ont entraînés à travers trois jours de fête.

Tout a commencé le vendredi matin avec le traditionnel défilé des enfants dans les rues du village, accompagnés par les passants qui se joignaient joyeusement à la fête. Julia en princesse et Maxime en prince de ce carnaval, étaient fiers de trôner sur ce char intitulé « Les loulous on the road ».

Samedi après-midi c'était au tour de l'ensemble des petits Saint Pierrards de prendre d'assaut le centre bourg pour y déverser des milliers de confettis et de colorer les rues aux reflets de leurs déguisements.

Et ce fût lors de la grande parade du dimanche que l'ensemble des chars, des groupes de danseurs et de musiciens, accompagnés des différentes confréries se sont dévoilés aux yeux du public.

Notons la présence d'un char réalisé par les Ukrainiens que Saint Pierre de Chandieu a accueilli début mars 2022. C'était un symbole fort car à leur manière, ils remerciaient la commune de son accueil et les panneaux « Merci Saint Pierre » en témoignaient. Leur passage au milieu de la foule était très émouvant et ils furent très applaudis.

*La municipalité tient à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cet événement, le Comité des fêtes, tous les bénévoles, les agents municipaux et les services techniques de la mairie.*

**Bravo à tous !**



## Des passionnés par leurs métiers, plusieurs fois récompensés !



**La municipalité a souhaité remettre la Médaille de la Ville à trois de ses commerçants et producteurs, afin de saluer leur réussite dans leur domaine.**



Raphaël IBANEZ a d'abord félicité **La Fromagerie des 4 Gones** qui a été distinguée par la médaille du **Grand Prix national du challenge de produits laitiers**, au Salon International de l'Agriculture cette année, à Paris. Le métier de Crémier-Fromager, ses gestes, son savoir-faire, sa sauvegarde du patrimoine fromager français, ses spécialités, sa qualité et son authenticité attirent et rassurent.

Pivots entre producteurs et consommateurs, les Crémiers-Fromagers sont les représentants d'une tradition fromagère et garants d'un art culinaire unique au monde. Stéphanie et Marc Cerbelaud, sont spécialistes des fromages rares, d'nicheurs de produits fermiers ou artisanaux et auteurs de plateaux et préparations fromagères inventifs. Ils font preuve tous deux de détermination pour améliorer continuellement leurs produits afin de répondre aux attentes de leurs clients.

Deux autres acteurs économiques de notre commune ont été également distingués par la Médaille de la Ville, il s'agit de Cédrine Louvier de **La Ferme Louvier "Les Délices du Ranjoly"** ainsi que de Nathalie et Jean-Baptiste Moulin de **La Bergerie des petits Moulin**.



Ces deux producteurs ont quant à eux reçu différents prix et médailles lors de multiples concours et il était important qu'ils soient également mis à l'honneur ce jour-là.

Leurs fromages sont un véritable plaisir pour les papilles et leurs efforts pour sélectionner les meilleurs ingrédients, surveiller chaque étape du processus de production et affiner les saveurs jusqu'à la perfection, se reflètent clairement dans le résultat final.

La réussite de chacun d'entre eux est avant tout due à la passion qu'ils ont pour leur métier. Ils ont une connaissance approfondie de leurs produits et ont su développer des relations de confiance avec leur clientèle. Grâce à cela, ils ont construit des entreprises prospères et la qualité est le maître-mot de leur commerce.

Ils permettent à notre village de rayonner bien au-delà des frontières de notre territoire et nous les en remercions.

**Bravo à tous les trois ! ■**



## Une Chasse aux œufs pour créer une matinée familiale



Pour sa première édition, la chasse aux œufs organisée par l'association « Sortir en famille », en partenariat avec la municipalité, fût une réussite malgré le temps plutôt froid et pluvieux qui régnait sur notre village ce jour-là.

Petits et grands étaient au rendez-vous ce dimanche 2 avril et grâce à différents parcours à travers les rues principales de notre commune, ce sont **130 enfants qui se sont amusés à chercher les œufs** multicolores qu'ils échangeaient par la suite, contre de vrais œufs en chocolat comme le veut la tradition.



Parmi les **750 œufs cachés**, 650 ont été trouvés et 2 d'entre eux leur permettaient de gagner un gros lot.

En effet, la municipalité et l'association remercient chaleureusement la **Maison Servage** qui a réalisé et offert deux magnifiques sujets en chocolat pour cette occasion.

**Autant dire que les gagnants étaient ravis ! ■**



## Actu' Notre commune en chiffres

Nous vous proposons de découvrir à travers cette publication, la quatrième étude réalisée concernant les statistiques sur l'emploi et les déplacements des actifs.

Ces statistiques s'appuient sur plus de 125 bases de données, produites par une quinzaine d'institutions publiques (INSEE, SIRENE, CAF, DGFIP, CPAM, Agence ORE, ...) et mobilisent systématiquement les dernières données disponibles.

### I Actifs et chômeurs

Quelle est la part d'actifs dans le territoire ?  
Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...)?  
Quel taux de chômage ?

#### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

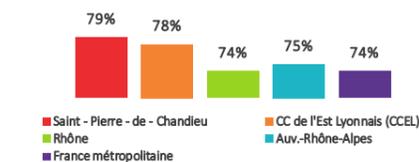
Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- o Occupé, soit une personne en emploi ;
- o Non-occupé, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

#### Taux d'activité des 15-64 ans

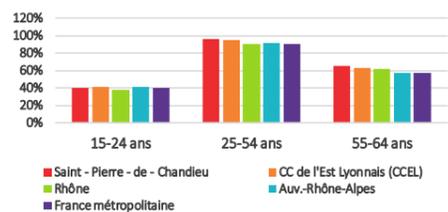


Nb d'actifs : 2 251

Source : INSEE 2018

En 2018, 79% des habitants de la commune de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

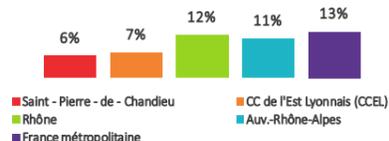
#### Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, 40% des 15-24 ans de la commune étaient actifs, alors que ce chiffre était de 65% pour les 55-64 ans.

#### Indicateur clé | Taux de chômage\* des 15-64 ans

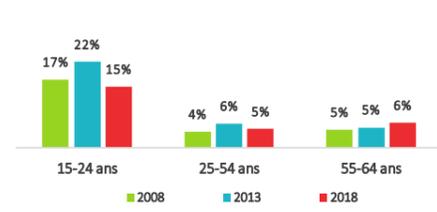


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 136

Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 6% pour Saint-Pierre-de-Chandieu, contre 13% pour la France métropolitaine.

#### Taux de chômage\* par tranche d'âge



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 15% des 15-24 ans de la commune étaient au chômage, contre 17% en 2008.

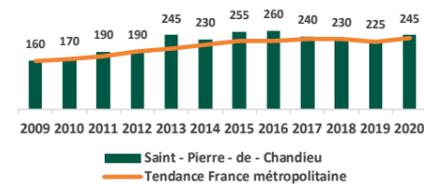
## 2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ?  
Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

#### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

<sup>1</sup> Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

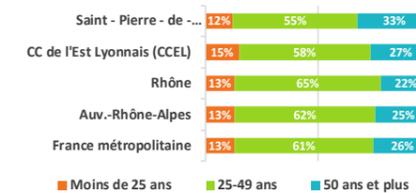
#### Evolution des DEFM<sup>1</sup> de cat. ABC depuis 2009



Source : Pole emploi 2009-2020

En 2020, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de la commune était de 245.

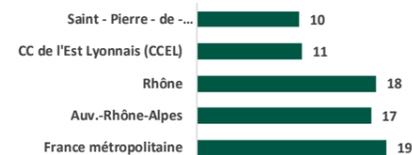
#### DEFM<sup>1</sup> de cat. ABC\* par âge



Source : Pôle emploi 2020

En 2020, 33% des DEFM de cat. ABC de la commune avaient 50 ans ou plus, contre 22% pour le Rhône.

#### DEFM<sup>1</sup> de cat. ABC\* pour 100 actifs

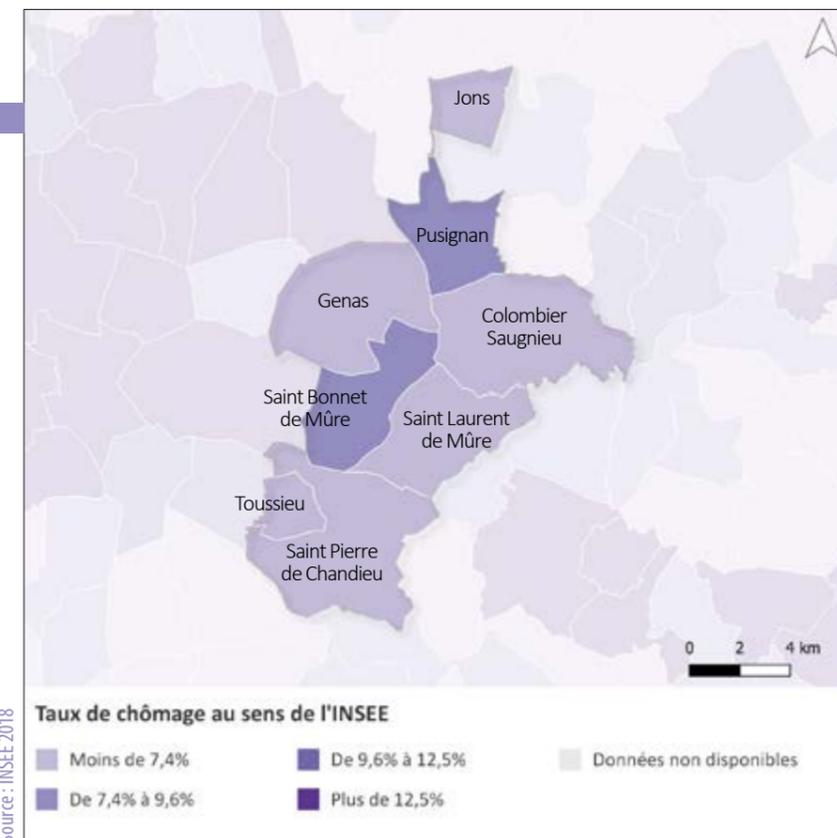


### CC de l'Est Lyonnais (CCEL)



Communauté de Communes l'Est Lyonnais

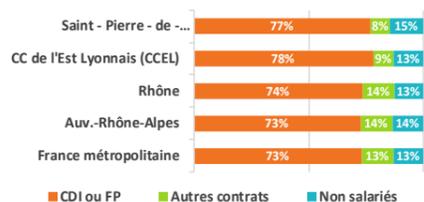
Quelle est la part de la population au chômage ?



### 3 Les typologies d'emplois

Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...)? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence? Pour quel type d'emploi?

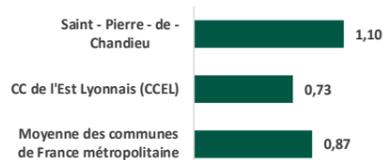
#### Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

En 2018, 77% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

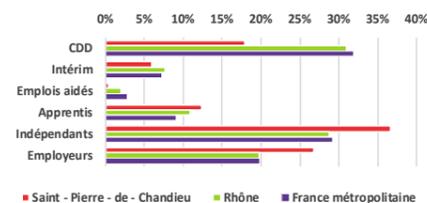
#### Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2018

En 2018, Saint-Pierre-de-Chandieu enregistrait 1,10 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

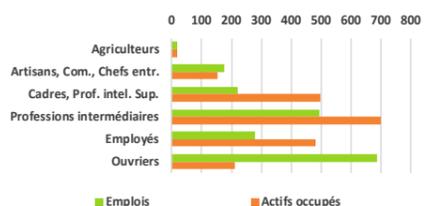
#### Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les CDD représentaient 18% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

#### Nombre d'actifs pour un emploi selon la CSP



Source : INSEE 2018

En 2018, 482 actifs de la catégorie « employés » étaient comptabilisés pour Saint-Pierre-de-Chandieu, pour 277 emplois présents de la même catégorie.

### 4 Déplacement des actifs occupés

Où les habitants travaillent-ils? Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail? (voiture, transports en commun...)

#### LE COÛT DES TRANSPORTS

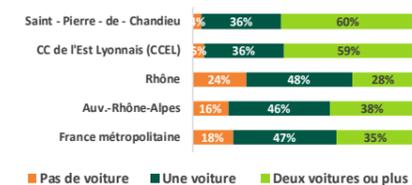
Les Français mettent en moyenne 1h04 par jour pour aller et revenir du travail. Cette durée est inférieure à la moyenne internationale qui est de 1h09 par jour.\*

De plus, ils consacrent en moyenne 14% de leur revenu disponible aux transports (2017).

Selon l'Insee (2017), les ménages résidant en milieu rural ont dépensé en moyenne 7 000 euros/an pour le transport, contre 6 200 euros pour ceux de l'agglomération parisienne. L'achat de véhicules et les frais d'utilisation afférents (entretien, carburant, etc.) constituent l'essentiel du budget transport pour les ménages vivant en milieu rural.

\*Enquête Dalia Research sur 52 pays, février 2017

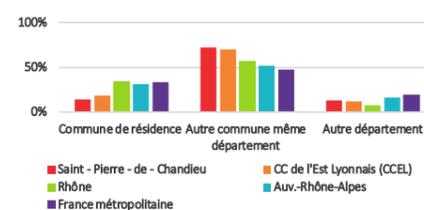
#### Taux d'équipement des ménages\* en voiture



Source : INSEE 2018

En 2018, 60% des ménages de la commune avaient deux voitures ou plus, contre 28% pour le Rhône.

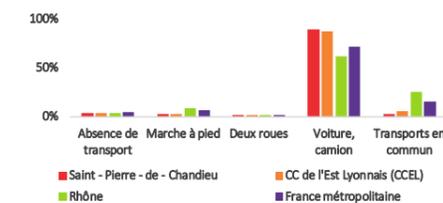
#### Lieu de travail des actifs occupés\*



Source : INSEE 2018

En 2018, 13% des actifs de la commune travaillaient dans un autre département.

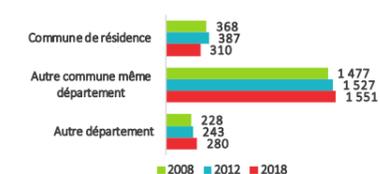
#### Moyen de transport des actifs occupés\*



Source : INSEE 2018

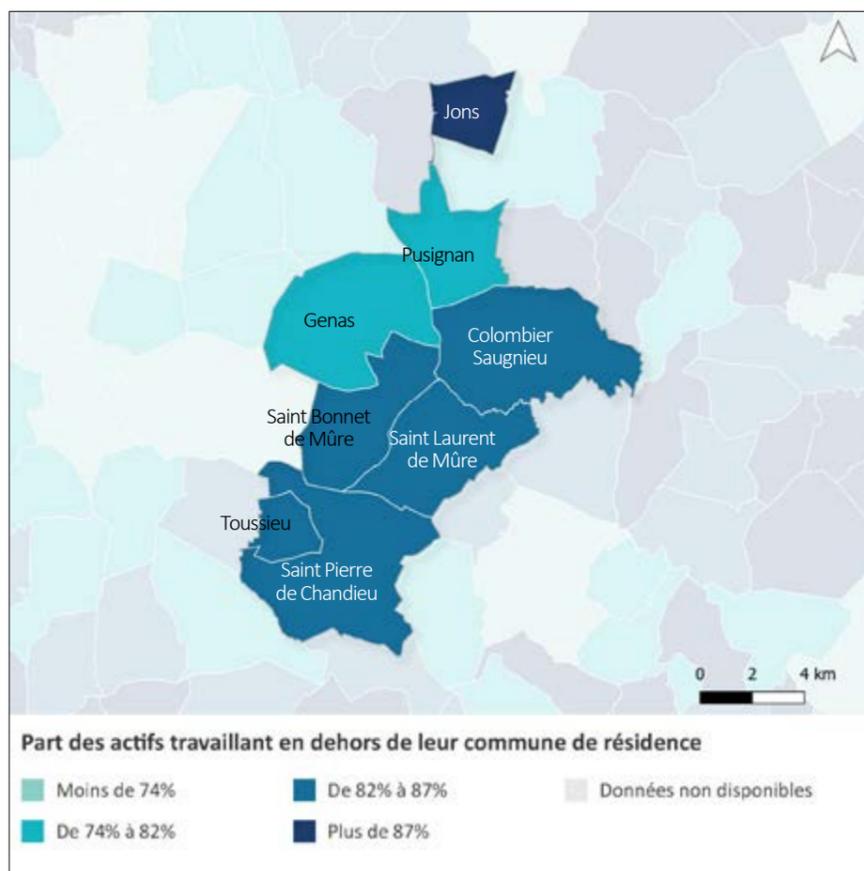
En 2018, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 90% pour Saint-Pierre-de-Chandieu contre 87% pour la CC de l'Est Lyonnais (CCEL).

#### Evolution du lieu de travail des actifs occupés



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 310 actifs de la commune travaillaient dans leur commune de résidence, alors qu'ils étaient 368 en 2008.

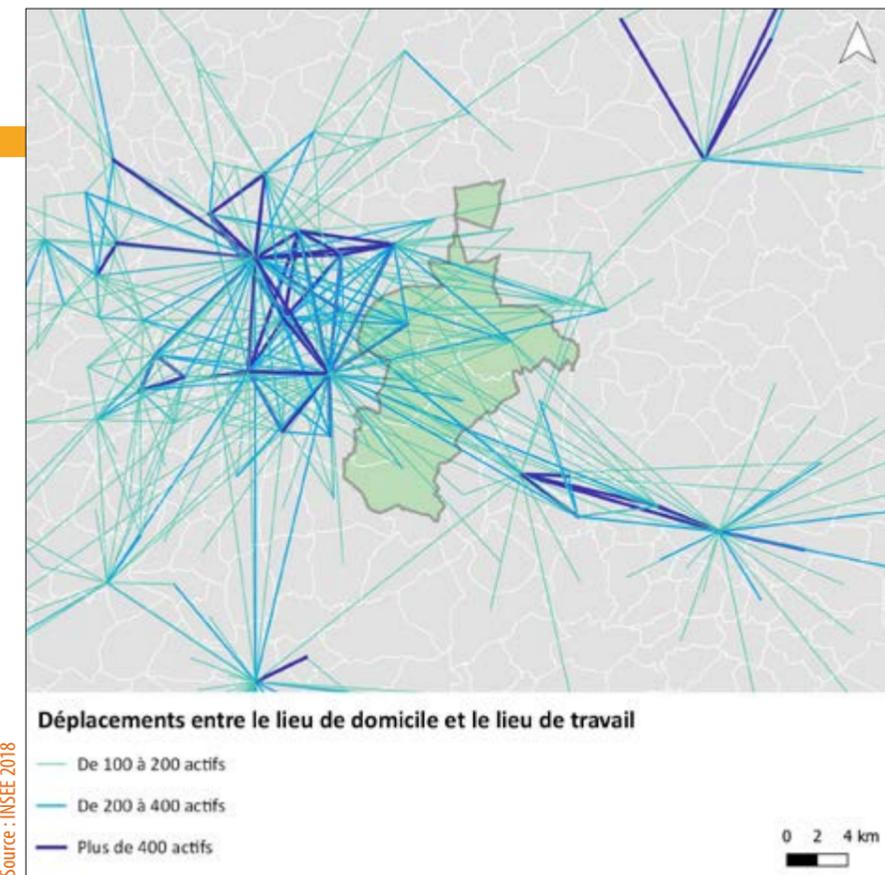


### CC de l'Est Lyonnais (CCEL)



Quelle est la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence?

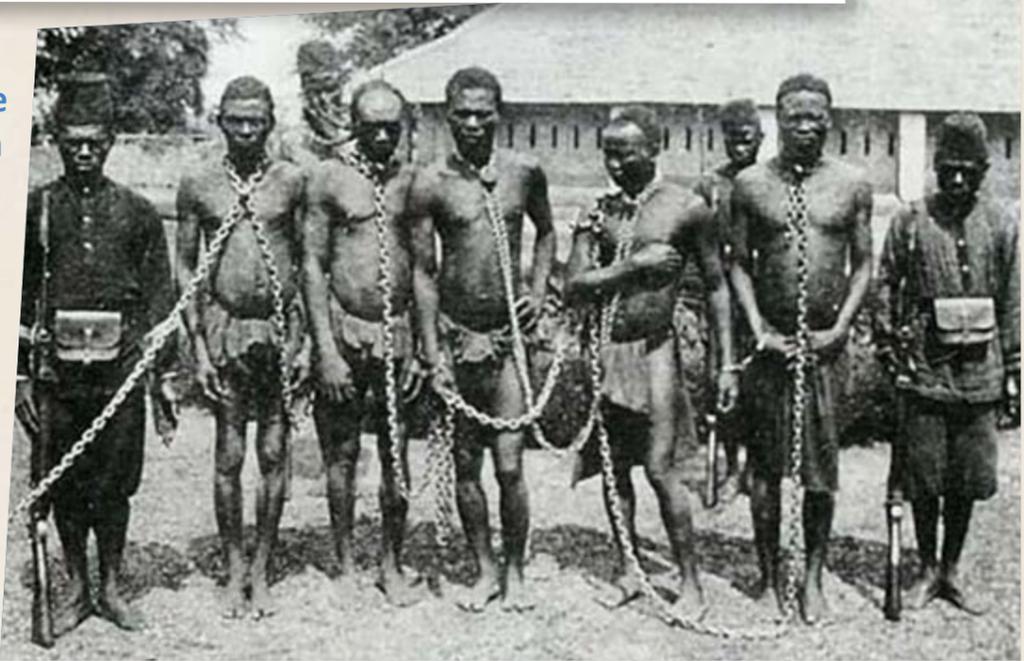
Où se situent les grands flux de mobilité professionnelle (entre le domicile et le travail)?



# LES CARNETS de la Citoyenneté

## De l'esclavagisme à la citoyenneté

◆ L'évolution de l'esclavage à la citoyenneté a été un processus complexe et difficile, qui s'est déroulé sur plusieurs siècles et a impliqué de nombreux changements politiques, sociaux et économiques.

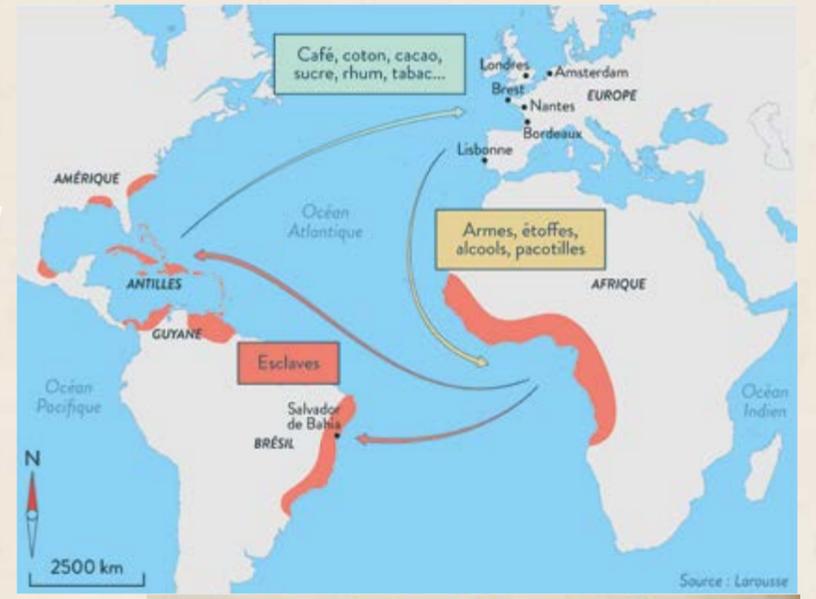


L'esclavage était pratiqué dans de nombreuses sociétés anciennes, y compris les civilisations grecques et romaines, ainsi que dans de nombreuses cultures africaines et asiatiques. Cependant, l'esclavage transatlantique, qui a commencé au XVI<sup>ème</sup> siècle et a duré jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, a été l'un des systèmes les plus brutaux et les plus déshumanisants de l'histoire de l'humanité. Les Africains ont été capturés en Afrique et transportés par bateau en Amérique pour travailler comme esclaves dans les plantations de tabac, de coton, de canne à sucre et d'autres cultures.

Au cours du XVIII<sup>ème</sup> et du XIX<sup>ème</sup> siècle, un mouvement abolitionniste s'est développé en Europe et en Amérique du Nord, qui prônait l'abolition de l'esclavage. Les abolitionnistes ont organisé des campagnes de sensibilisation et de protestation, ont publié des livres et des articles pour informer l'opinion publique, et ont même aidé les esclaves à s'échapper vers la liberté. L'abolition de l'esclavage a été réalisée progressivement dans de nombreux pays, avec des dates différentes selon les régions. En Grande-Bretagne, l'abolition de l'esclavage a été votée en 1833, tandis qu'aux États-Unis, l'esclavage a été aboli par le XIII<sup>ème</sup> amendement à la Constitution en 1865, après la guerre civile. Cependant, l'abolition de l'esclavage n'a pas mis fin à la discrimination raciale et à l'injustice. Les Noirs ont continué à être traités comme des citoyens de deuxième classe dans de nombreux pays, soumis à la ségrégation, à la violence et à la privation de leurs droits civils et politiques. Ce n'est que dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle que les mouvements des droits civiques ont commencé à remettre en question la discrimination raciale et à revendiquer l'égalité des droits pour tous les citoyens.

### ◆ Le commerce triangulaire

Aujourd'hui, la plupart des pays ont des lois qui interdisent la discrimination raciale et garantissent l'égalité des droits pour tous les citoyens. Cependant, la lutte pour l'égalité et la justice continue, car de nombreux problèmes persistent, tels que la pauvreté, la violence, la marginalisation et l'injustice économique et sociale.



## I ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN CITOYEN ?

La vie avant d'être considéré comme un citoyen peut varier en fonction des pays et des régimes politiques. Cependant, de manière générale, avant d'être reconnu comme un citoyen, un individu peut être considéré comme un sujet, un résident ou un étranger.

### Un sujet

est une personne qui est soumise à l'autorité d'un souverain. Dans un régime monarchique, par exemple, les sujets sont les personnes qui sont soumises au pouvoir du roi ou de la reine.

### Un résident

est une personne qui habite dans un pays sans être citoyen de ce pays. Les résidents peuvent bénéficier de certains droits et protections, mais ne disposent pas du droit de vote ou de la pleine participation politique.

### Un étranger

est une personne qui n'a pas la nationalité du pays dans lequel elle se trouve. Les étrangers peuvent être des touristes, des travailleurs étrangers, des réfugiés, ou des demandeurs d'asile. Les droits des étrangers peuvent varier en fonction des lois et des politiques du pays hôte.



En règle générale, pour être considéré comme un citoyen, une personne doit remplir certaines conditions, telles que la nationalité, l'âge minimum, la résidence et la connaissance des lois et des institutions du pays. Une fois qu'une personne est reconnue comme citoyen, elle a le droit de participer à la vie politique, de voter, de se présenter à des élections, et de bénéficier d'autres droits et protections, tels que le droit à l'éducation, la santé, et la sécurité sociale.

## II QUANT À L'ESCLAVE, ÉTAIT-IL CONSIDÉRÉ COMME UN SUJET ?



© DR

Dans l'Antiquité, les esclaves étaient souvent considérés comme des biens et n'avaient pas de statut juridique en tant que sujets ou citoyens. Dans les sociétés esclavagistes, les esclaves étaient considérés comme une propriété privée, souvent achetée et vendue comme des marchandises. Ils n'avaient pas le droit de participer à la vie politique ou de bénéficier des droits et protections accordés aux citoyens.

Dans d'autres périodes de l'histoire, les esclaves ont été considérés comme des sujets, mais d'une manière différente des sujets libres. Par exemple, dans les sociétés féodales, les serfs étaient des sujets attachés à la terre, mais leur statut était inférieur à celui des seigneurs. De même, dans certaines sociétés coloniales, les esclaves étaient considérés comme des sujets de l'empire colonial, mais n'avaient pas les mêmes droits que les colons blancs.

## III L'ESCLAVAGE, UNE IDÉE CONTRE NATURE

L'esclavage est en effet considéré par de nombreux philosophes, penseurs et défenseurs des droits de l'homme comme une idée contre nature, qui va à l'encontre de la dignité humaine. L'idée que certains êtres humains peuvent être possédés et exploités comme des biens est considérée comme une violation des droits fondamentaux de la personne.

La plupart des sociétés humaines ont connu l'esclavage à un moment ou à un autre de leur histoire, mais cela ne signifie pas que l'esclavage soit une idée naturelle ou justifiable. Au contraire, l'esclavage est souvent lié à des systèmes économiques, sociaux ou politiques qui cherchent à justifier l'exploitation d'une classe de personnes par une autre.



© DR

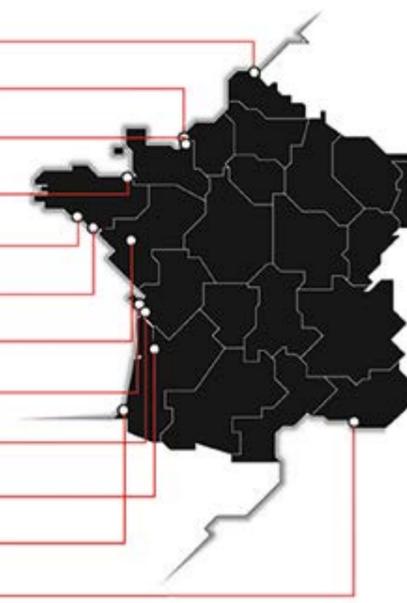
L'esclavage est incompatible avec l'idée de citoyenneté égale pour tous, puisqu'il implique la privation de liberté et de droits fondamentaux pour une partie de la population. Il s'agit d'une forme de domination et de sujétion de l'une des parties sur l'autre.

## IV LA FRANCE A-T-ELLE PRATIQUÉ L'ESCLAVAGISME ?

La France a pratiqué l'esclavagisme pour diverses raisons économiques et politiques au cours de son histoire. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle a commencé à s'engager dans le commerce triangulaire de l'esclavage, achetant des esclaves en Afrique et les vendant aux colonies françaises en Amérique pour les utiliser dans les plantations de canne à sucre, de café, de coton, d'indigo et autres activités économiques. Ce commerce a continué à prospérer au XVIII<sup>e</sup> siècle, alimenté par la demande croissante de main-d'œuvre bon marché pour les plantations et les activités minières en Amérique.

### LES PLUS GRANDS PORTS NÉGRIERS DE FRANCE

DUNKERQUE :	44
LE HAVRE :	399
HONFLEUR :	125
SAINT-MALO :	216
LORIENT :	156
VANNES :	13
NANTES :	1427
LA ROCHELLE :	427
ROCHEFORT :	20
BORDEAUX :	393
BAYONNE :	9
MARSEILLE :	82



Nantes, La Rochelle, Le Havre et Bordeaux sont les principaux points de départ des navires négriers. Pour supporter les coûts des expéditions, les marchands se regroupent en sociétés maritimes, telles que la Compagnie normande (1626) ou la Compagnie des Indes occidentales (1664).

Nombre d'expéditions parties depuis la métropole au XVIII<sup>e</sup> siècle.

SOURCE : J. METTAS, RÉPERTOIRE DES EXPÉDITIONS NÉGRIÈRES FRANÇAISES AU XVIII<sup>e</sup> S.

Les esclaves étaient soumis à des conditions de travail extrêmement difficiles et étaient souvent traités de manière inhumaine. Les esclaves n'avaient aucun droit et étaient considérés comme des biens meubles.

L'esclavagisme a également existé en France métropolitaine pendant l'Antiquité et au Moyen Âge, mais il a été aboli au cours des siècles suivants.

Au cours de l'Antiquité romaine, l'esclavage était largement répandu dans tout l'Empire romain, y compris en France. Les esclaves étaient utilisés pour accomplir des tâches manuelles et pour travailler dans les mines et les villes.

Au Moyen Âge, l'esclavage était encore présent en France, mais sous une forme différente. Les serfs étaient liés à la terre et n'étaient pas propriétaires de leur propre corps, mais étaient tenus de travailler pour leur seigneur féodal. Ils n'étaient pas considérés comme des esclaves au sens strict du terme, mais leur statut était très proche de celui des esclaves.

Il est important de noter que l'esclavage en France métropolitaine n'était pas aussi systématique et largement répandu que celui pratiqué dans les colonies françaises ultérieures.



L'esclavage a été aboli en France en 1794, mais a été restauré par Napoléon Bonaparte en 1802. Il l'avait restauré en raison de considérations politiques et économiques. Au début de son règne, il a cherché à stabiliser les colonies françaises et à les rendre plus productives pour soutenir l'économie. Il a estimé que la réintroduction de l'esclavage serait la meilleure façon de faire progresser les colonies françaises et de les rendre plus compétitives, c'était un moyen d'affirmer la supériorité de la civilisation française et de justifier l'expansion coloniale.

Cependant, il y avait aussi des voix qui s'opposaient à cela et plaidaient pour l'égalité des races et des droits humains. Au fil du temps, ces mouvements ont continué de prendre de l'ampleur, jusqu'à ce que l'esclavage soit finalement aboli en France en 1848, lorsque la société française a réalisé les horreurs de cette pratique et ses effets dévastateurs sur les populations concernées.

## Les dates importantes qui marquent l'abolition de l'esclavage dans le monde



- 1315 L'abolition de l'esclavage en Suède (à l'exception de la province de Finlande) est proclamée.
- 1794 La France abolit l'esclavage dans ses colonies.
- 1807 Le Royaume-Uni interdit le commerce des esclaves.
- 1833 Le Royaume-Uni abolit l'esclavage dans ses colonies.
- 1848 L'abolition de l'esclavage est proclamée en France, dans les colonies françaises et dans les colonies danoises.
- 1861 La Russie abolit l'esclavage dans l'Empire russe.
- 1865 Les États-Unis abolissent l'esclavage après la fin de la guerre civile.
- 1886 Cuba abolit l'esclavage.
- 1888 Le Brésil, dernier pays des Amériques à maintenir l'esclavage, l'abolit.
- 1905 Le sultanat d'Oman abolit l'esclavage.
- 1917 L'Empire russe abolit toute forme de travail forcé, y compris le servage.
- 1926 La Ligue des Nations adopte la Convention internationale relative à la répression de la traite des femmes et des enfants.
- 1948 Les Nations unies adoptent la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui interdit l'esclavage et la traite des êtres humains.
- 1981 La Mauritanie est le dernier pays à abolir légalement l'esclavage.
- 2007 L'Assemblée générale des Nations unies adopte la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui reconnaît le droit des peuples autochtones de ne pas être soumis à l'esclavage ou à la servitude.

Aujourd'hui, l'esclavage est considéré comme illégal dans tous les pays du monde, bien qu'il continue malheureusement à exister dans certaines parties du monde.

## QU'EST CE QUI A CONDUIT LA FRANCE À METTRE FIN À L'ESCLAVAGISME ?

L'abolition de l'esclavage en France a été le résultat d'une combinaison de facteurs politiques, économiques et sociaux.



© DR

Tout d'abord, les mouvements abolitionnistes se sont intensifiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des intellectuels et des activistes qui plaidaient pour l'égalité des races et l'abolition de l'esclavage. Ce mouvement a été renforcé par la Révolution française de 1789, qui a proclamé l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

En outre, l'économie française a commencé à changer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et la demande de main-d'œuvre bon marché pour les plantations d'Amérique a commencé à diminuer. En conséquence, les arguments économiques en faveur de l'esclavage se sont affaiblis.

Enfin, le mouvement abolitionniste international a continué de gagner en force, et la pression politique pour mettre fin à l'esclavage est devenue de plus en plus forte.

En 1848, le gouvernement français a finalement adopté une loi interdisant l'esclavage dans les colonies françaises, mettant ainsi fin à cette pratique inhumaine.

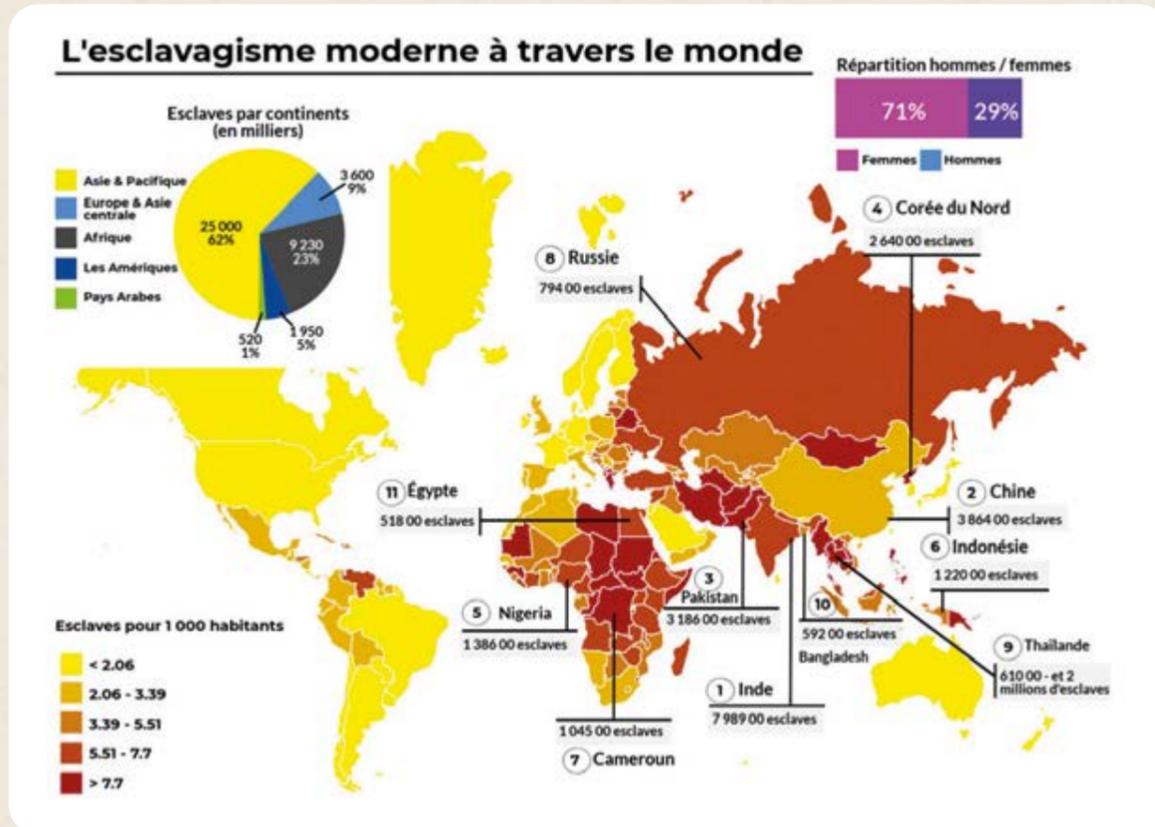
L'abolition de l'esclavage en France a été un moment important dans l'histoire de l'humanité et a montré que les sociétés peuvent progresser et évoluer vers plus d'égalité et de justice pour tous.

## VI LA SERVITUDE MODERNE, UNE NOUVELLE FORME D'ESCLAVAGISME

Malheureusement, l'esclavage existe encore au XXIème siècle, sous diverses formes telles que le travail forcé, la traite des êtres humains et la servitude moderne.

Le travail forcé est une forme d'esclavage où les personnes sont contraintes de travailler sans rémunération ou avec une rémunération très faible, souvent sous la menace de la violence ou d'autres sanctions.

Cela peut se produire dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la construction, les mines, la production textile et les industries manufacturières.



La traite des êtres humains est un autre exemple d'esclavage moderne. Les victimes sont souvent attirées par de fausses promesses d'emploi ou de vie meilleure et sont alors exploitées pour des travaux domestiques, sexuels ou de production.

Enfin, la servitude moderne désigne une situation dans laquelle les personnes sont contraintes de travailler sans rémunération ou avec une rémunération très faible, souvent dans des conditions inhumaines, pour rembourser une dette ou pour des raisons économiques ou sociales.

Bien que les nations aient signé des conventions internationales pour lutter contre l'esclavage moderne, il continue de se produire dans de nombreuses régions du monde. C'est pourquoi il est important de continuer à sensibiliser à ce sujet et de mettre en œuvre des politiques efficaces pour éliminer complètement cette forme de domination et de discrimination inhumaines.

## VII QUELLES POLITIQUES EFFICACES POURRAIENT ÉLIMINER COMPLÈTEMENT LES FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGISME ?

### La sensibilisation et l'éducation

Il est important de sensibiliser la population aux différentes formes d'esclavage moderne afin de les identifier et de les combattre. Les programmes d'éducation peuvent aider à promouvoir les valeurs d'égalité et d'empathie, à renforcer la compréhension des droits de l'homme et à sensibiliser les jeunes générations à la nécessité de lutter contre l'esclavage.

### Le renforcement de la réglementation et de l'application de la loi

Les gouvernements peuvent renforcer les lois et les réglementations pour prévenir et punir les acteurs impliqués dans la traite des êtres humains et le travail forcé. Il est également important de veiller à ce que les forces de l'ordre soient formées pour détecter et enquêter sur les cas d'esclavage moderne.

### La responsabilité des entreprises

Les entreprises peuvent jouer un rôle important en veillant à ce que leur chaîne d'approvisionnement ne soit pas impliquée dans des pratiques d'esclavage moderne.

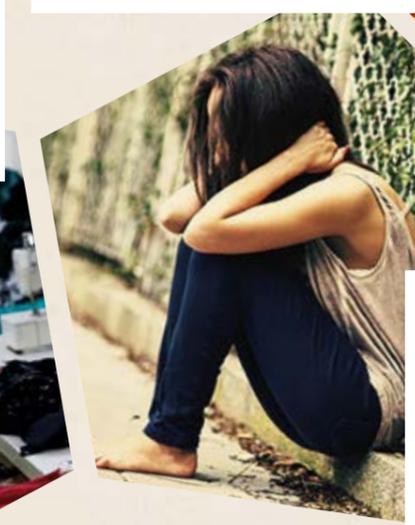
Les entreprises peuvent également soutenir la lutte contre l'esclavage en finançant des programmes de sensibilisation, en offrant des formations sur les bonnes pratiques en matière de droits de l'homme à leurs employés et en travaillant avec les gouvernements et les organisations de la société civile pour éliminer les formes contemporaines d'esclavage.

### La coopération internationale

La lutte contre l'esclavage moderne nécessite une coopération internationale accrue, en particulier entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les entreprises. La coopération peut permettre de partager les connaissances, les ressources et les stratégies pour identifier et éliminer les réseaux criminels impliqués dans la traite des êtres humains.

### Le soutien aux victimes

Il est important de soutenir les victimes d'esclavage moderne en leur offrant un refuge, des soins de santé, une formation professionnelle, une aide juridique et d'autres formes de soutien pour les aider à se remettre sur pieds et à se reconstruire.



Ces politiques peuvent être mises en œuvre de manière coordonnée pour éliminer complètement les formes contemporaines d'esclavage. Cependant, il est important de noter que la lutte contre l'esclavage moderne est un processus de longue haleine qui nécessite la participation de toutes les parties prenantes pour être efficace.

Bien que la fin de l'esclavagisme en France en 1794, ait été un pas en avant pour la reconnaissance des droits des personnes d'origine africaine et antillaise, elles ont continué à faire face à de nombreux obstacles.

Les personnes d'origine africaine et antillaise qui sont venues en France dans les années 1950 et 1960 pour travailler et reconstruire le pays après la Seconde Guerre mondiale ont été confrontées à une discrimination systémique et à des conditions de travail difficiles.

Cependant, la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a également été marquée par l'émergence de mouvements de défense des droits civils et des mouvements anticoloniaux, qui ont contesté la discrimination et l'injustice en France et dans le monde.



Dans les années 1960, la France a commencé à mettre en place des politiques visant à intégrer les personnes d'origine africaine et antillaise dans la société française. Des lois ont été adoptées pour mettre fin à la discrimination raciale et pour garantir l'égalité des droits. Des politiques éducatives et de formation ont été mises en place pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle. Il a fallu attendre la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle pour que les personnes d'origine africaine et antillaise commencent à accéder à des droits égaux et à une reconnaissance en tant que citoyens à part entière en France.

Aujourd'hui, la question de la citoyenneté et de l'égalité des droits continue d'être un sujet de débat en France et dans de nombreux autres pays mais il reste encore beaucoup à faire pour garantir que tous les citoyens jouissent de droits égaux et d'une reconnaissance pleine et entière en tant que citoyens.

## VIII QUELQUES ACTIONS QUI POURRAIENT AIDER À ATTEINDRE CET OBJECTIF

### Lutter contre les discriminations

Il est important de prendre des mesures concrètes pour lutter contre les discriminations fondées sur la race, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, etc. Cela peut passer par des campagnes de sensibilisation, des politiques de quotas ou encore des lois anti-discriminatoires.

### Garantir l'égalité devant la loi

Il est essentiel que tous les citoyens soient traités de manière égale devant la loi, sans distinction de race, de religion, de genre ou d'autres caractéristiques. Il est donc important de veiller à ce que les lois soient appliquées de manière juste et équitable pour tous.

### Assurer l'accès à l'éducation

L'accès à une éducation de qualité est un élément clé pour garantir l'égalité des chances et la reconnaissance pleine et entière de tous les citoyens. Il est donc important de veiller à ce que l'éducation soit accessible à tous, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation économique.

### Promouvoir la diversité culturelle

Enfin, il est important de reconnaître et de valoriser la diversité culturelle, en favorisant la reconnaissance des différentes cultures présentes sur le territoire et en veillant à ce que chacun puisse exprimer son identité culturelle de manière libre et épanouissante.

### Favoriser l'inclusion sociale

Il est important de favoriser l'inclusion sociale des citoyens, en encourageant la participation à la vie publique et en veillant à ce que les groupes marginalisés aient une voix dans les processus de décision.

Ces actions peuvent contribuer à garantir que tous les citoyens jouissent de droits égaux et d'une reconnaissance pleine et entière en tant que citoyens. Cependant, cela nécessite un engagement et une volonté politique de la part des gouvernements, des institutions et des individus...

L'esclavage a été pratiqué dans de nombreux pays et empires tout au long de l'histoire. Il a été pratiqué dans de nombreux autres pays. Ceux cités ci-dessous sont ceux où l'esclavage a été le plus répandu et le plus systématique.

## Les terres d'esclavage

### La Chine

Bien que l'esclavage ait été officiellement aboli en Chine en 1910, l'esclavage et le travail forcé continuent d'exister dans certaines parties du pays.

### La Russie

L'esclavage en Russie a été aboli en 1861, mais des formes de travail forcé ont continué à exister, notamment dans les mines et les usines.

### Les pays arabes

L'esclavage a été pratiqué dans de nombreux pays arabes, notamment en Arabie Saoudite, en Mauritanie et au Yémen, où il a été officiellement aboli en 1962.

### Les États-Unis

L'esclavage a été légal dans les États-Unis jusqu'en 1865, date de la fin de la guerre civile américaine. Des millions d'Africains ont été capturés et transportés de force aux États-Unis pour y être vendus comme esclaves.

### La République Dominicaine

Pendant la colonisation espagnole de l'île d'Hispaniola, qui est aujourd'hui partagée entre la République dominicaine et Haïti, de nombreux esclaves africains ont été importés pour travailler dans les plantations de canne à sucre.

### Le Brésil

Le Brésil a importé plus d'esclaves africains que tout autre pays dans le monde, avec près de cinq millions d'Africains réduits en esclavage au Brésil entre le XVI<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle.

# Lettre d'information ÉCONOMIQUE



## La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais lance une lettre d'information économique

Dans le cadre de sa compétence Développement économique et à travers sa marque Territoire d'Envol, la CCEL anime le tissu économique local, accompagne les porteurs de projets, facilite les implantations des entreprises sur le territoire et les accompagne dans leur développement.

Afin de tenir informés tous les acteurs économiques des actions mises en œuvre par la communauté de communes, une lettre d'information sera envoyée par mail tous les deux mois. Elle sera également l'occasion de donner la parole aux entrepreneurs locaux qui participent au dynamisme du territoire afin de mettre en lumière leurs réussites, leurs actualités, leurs savoir-faire ou leurs dernières innovations. Au programme également dans les différents numéros : l'actualité économique, l'agenda, les informations pratiques, les chiffres clés du territoire...



Vous souhaitez recevoir la lettre d'information économique dans votre boîte mail ?

**SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**Lettre d'information ÉCONOMIQUE**  
territoire d'envol

Inscrivez-vous à notre newsletter pour suivre les actualités économiques de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.

Entrez votre NOM \*

Entrez votre PRÉNOM \*

Entrez votre ENTREPRISE

Entrez votre COMMUNE

Entrez votre EMAIL \*

J'accepte de recevoir vos e-mails. En cochant cette case, je consens au traitement de mes données personnelles (nom, prénom, commune, entreprise, e-mail) par la CCEL pour la finalité suivante : abonnement à la newsletter économique de la CCEL.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien présent dans nos emails.

**S'INSCRIRE**

## Tout savoir sur la CCEL : feuilletez la nouvelle plaquette !

Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler. Composée de 8 communes, la communauté de communes exerce certaines compétences qui œuvrent à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser le développement économique.



**DISTRIBUÉE AVEC VOTRE REVUE L'ACCENT SUR L'ACTU D'AVRIL 2023 : FEUILLETEZ LA PLAQUETTE POUR TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS !**



# Les faits marquants

Janvier / Avril 2023



Janvier : Crèche de la chapelle Saint Thomas



Janvier : Opération sapins de Noël



Janvier : Entraînement chiens spécialisés dans la détection des fuites d'eau



Janvier : Voeux des aînés



Janvier : Ateliers Mémoires



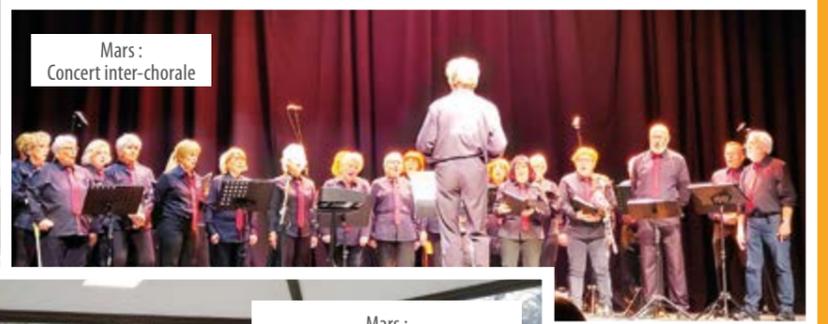
Février : Salon du vin et des produits du terroir



Janvier : Signature de la convention "Petites villes de demain"



Mars : Concert Fanfare & Clique



Mars : Concert inter-chorale



Mars : Après-midi gourmand des Aînés



Mars : Lecture musicale à la Médiathèque



Mars : "Mène l'enquête" à la Médiathèque



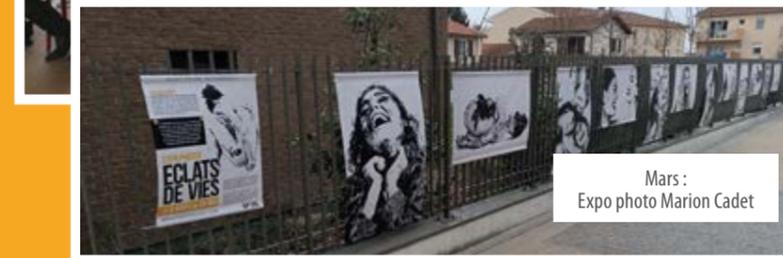
Avril : Expo Saint Pierre Arts



Avril : Chasse aux oeufs



Avril : Naissance de 2 chèvres à Rajat



Mars : Expo photo Marion Cadet



Mars : Carnaval 55



Avril : Subvention "Fonds Vert" reçue au Ministère de l'Écologie



Avril : Arrivée de couples de faisans à Rajat



Voici arrivé le moment du mi-mandat. Période charnière et importante, où chacun peut observer comment un programme électoral se réalise, ce qui a été accompli et ce qui reste à faire pour qu'une équipe municipale ait rempli ses engagements. Eh bien vos élus de la majorité municipale n'ont pas à rougir de leur bilan, pas plus qu'ils n'ont matière à s'inquiéter des perspectives pour les trois années à venir !

Vous savez que notre premier objectif est le développement des investissements dans un strict maintien du budget. Dans ce mandat, comme dans le précédent, nous parvenons, d'année en année, à contenir nos dépenses de manière à ne pas augmenter les impôts, tout en ne sacrifiant nullement les indispensables investissements. Vous en avez vu tous les détails dans ce numéro.

Nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien ces chantiers qui tenaient à cœur aux Saint-Pierrards : aménagements de voirie comme la D 149 ou le parking Deslyres, actions environnementales, tel l'éclairage public et les plantations d'arbres...

Nous sommes tout aussi heureux et fiers du démarrage annoncé de ces grands chantiers que sont la résidence « La Clef des Champs » et la rénovation de l'école maternelle.

Cette dernière opération montre à quel point nous sommes aux aguets de toutes les aides que nous pouvons obtenir de nos partenaires : la CCEL, notre Département ou notre Région et enfin l'État. Cette fois-ci, comme vous avez pu le lire dans ce numéro, c'est l'État qui a désigné Saint Pierre comme la première lauréate du plan "Fonds Vert", nous permettant ainsi de financer l'essentiel du projet.

Ce bilan, ces perspectives, sont la raison d'être de votre équipe de la majorité municipale. Ils permettent de faire de Saint Pierre, avec tous ses habitants et habitantes, ce village où il fait si bon vivre. ■

Les élus de la liste majoritaire



Nous remercions tous les bénévoles grâce à qui cette année encore le carnaval fut une belle réussite.

Les travaux de la RD 149 sont enfin terminés. Comme vous, nous constatons les difficultés pour accéder désormais au cabinet vétérinaire. Nous regrettons de ne pas avoir été conviés aux réunions de chantier entre municipalité et département pour défendre l'intérêt des riverains et de nos artisans.

Le conseil a émis à l'unanimité un avis défavorable à l'amplification de la ZFE. A "Rassemblement pour Saint Pierre", nous pensons qu'avant d'imposer de telles zones, il serait plus judicieux de créer les infrastructures, d'améliorer les transports en commun, d'accompagner la transition auprès des usagers.

En 2021, la municipalité avait souhaité reprendre l'accueil scolaire et périscolaire géré jusqu'alors par une association. Depuis la reprise municipale, la structure fonctionnait bien. Pour preuve, le nombre d'enfants accueillis a été multiplié par 3, signe qu'une gestion municipale peut être efficace. Aussi, nous avons été surpris quand la municipalité nous a informés de son souhait d'abandonner la gestion municipale au profit d'une Délégation de Service Public. Ce passage en DSP nous inquiète : le but d'un délégataire est de gagner de l'argent, à l'inverse d'une commune qui assure ces missions de service public, sans but lucratif, en consacrant une part des impôts pour financer les restes à payer afin que les familles aient un tarif adapté à leurs revenus. Cette question financière étant cruciale dans une conjoncture économique de plus en plus difficile et une inflation galopante, nous espérons que les tarifs payés par les familles n'augmenteront pas et que les Saint-Pierrards resteront prioritaires.

Plusieurs parents nous ont interrogés au sujet du manque d'enseignants au collège. Aussi, nous évoquons encore une fois ce sujet et espérons que les élus de la majorité feront remonter le problème lors de leurs réunions avec le département et le rectorat.

Toujours à votre service. ■

Vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

## Courrier des lecteurs



Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes. Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante : [courrier@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:courrier@mairie-stpierredechandieu.com)

**De Denis B.** Certaines fois je remarque que les réverbères dans les rues sont encore allumés alors qu'il fait jour ? Ne pourrait-on pas faire des économies en les éteignant à la fin de la nuit ? Pourquoi cela ?

Rappelons d'abord que l'éclairage public n'est pas une compétence de la mairie, mais qu'il est géré par un syndicat qui s'appelle le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône). C'est cet organisme public qui depuis 70 ans a en charge l'organisation de la distribution d'électricité sur le territoire du Rhône. Au fil du temps, le syndicat a diversifié ses missions et expertises en développant de nouvelles compétences : la distribution des réseaux de gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et / ou de froid, etc.

Pour répondre à votre question, si l'éclairage reste allumé parfois dans la journée c'est lors des interventions de maintenance et de vérification des luminaires par l'entreprise Bouygues Energies et Services. L'horloge astronomique, installée dans les ¾ des armoires, a une fonction qui permet à l'éclairage de rester allumé durant une période de 90 minutes consécutives, avant de s'arrêter automatiquement. Par ailleurs, depuis octobre l'entreprise de maintenance n'effectue plus de tournée nocturne.

Les points lumineux défectueux sont pris en charge via une plateforme de demandes d'interventions, dès lors qu'ils sont signalés en mairie par des administrés ou lorsque les agents du Centre technique municipal s'aperçoivent d'un dysfonctionnement et font remonter l'information.

Sur une plateforme, les incidents sont classés suivant leurs degrés d'urgence. S'il s'agit de l'extinction d'une rue dans sa globalité ou d'un quartier, il faut compter qu'une intervention aura lieu dans les 4 heures. Les autres points lumineux défectueux mais isolés, sont cumulés sur 7 jours, afin d'optimiser les interventions. ■



jusqu'au 7 avril 2023 C'est la vie ...



## NAISSANCES



CANET	Alba	01 février
EL GHARBI	Nour-Mohamed	06 février
NAZOS	Giulian, Antoine, Franck	08 février
GODARD	Eliaz, Benjamin, Thomas	16 février
BASTIEN	Ava, Aurélie	24 février
RZASA	Raphaël, Gilles	23 février
VIGNE	Lola, Sylvie, Noémie	16 mars
MORES	Victor, Marc, Baptiste	17 mars

## PACS



MARTEAU Maxime & PERRIN Alyssia	10 février
ROGER Quentin & GIL Damien	3 mars
NAVARRO Anthony & GALVEZ-RIQUELME Andréa	31 mars
FORET Clément & REVEYRAND Mélanie	31 mars
PAEZ Cindy & CORRAL Sarah	7 avril

## DÉCÈS

DURAND	André	17 octobre 2022
POMMIER	Emmanuel	18 janvier
GOUDIN	Lucette, épouse ALBALADEJO	21 mars
FARHAT	Salam	23 mars
TIRAT	Josette, épouse SCHIBLER	31 mars



## Un Capitaine nous a quittés

« La vie de notre village est rythmée par des moments de joie, mais aussi malheureusement par des moments de grande tristesse, et le 23 mars, notre village se réunissait pour accompagner le docteur Farhat vers sa dernière demeure.



Je vous appelais Docteur FARHAT, mais je sais que d'autres personnes à Saint Pierre de Chandieu vous appelaient "Capitaine FARHAT". Vous aviez marqué votre passage chez les pompiers et il y avait une devise que vous vous étiez accaparé conformément à vos valeurs, qui était « Courage et dévouement ».

Cher Docteur FARHAT comme dans le poème de Jean D'Ormesson "Le train de la vie", nous rencontrons des personnes au cours de notre vie qui sont tellement anonymes que le jour où elles nous quittent, nous ne nous en rendons même pas compte. Mais ce n'était pas le cas pour vous, car votre action, votre bienveillance et toute l'énergie que vous aviez investies pour l'association France Liban en soutenant un orphelinat, vous honore encore.

Salam FARHAT vous étiez un Libanais et m'aviez un jour complété, un "chrétien" Libanais. J'appréciais la qualité des discussions que nous avions autour du thème des valeurs humaines et de la bienveillance.

Vous aviez appliqué dans votre vie, l'enseignement que vous aviez reçu et je ne suis pas étonné que vous ayez été aussi diplômé en philosophie.

Et bien sûr je ne peux qu'évoquer votre action en tant que médecin, médecin de famille.

Le serment d'Hippocrate dit "Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité."

Je ne rappelle pas les quelques mots du serment d'Hippocrate uniquement parce que vous aviez soigné et certainement accompagné de nombreux habitants de notre village, mais simplement parce que vous allez beaucoup manquer aux Saint Pierrards. »

Texte prononcé par Raphaël IBANEZ, aux obsèques du Docteur Salam FARHAT. ■

SAINT PIERRE DE CHANDIEU  
— au Centre du Village —

19<sup>e</sup>  
édition

# FOIRE DE PRINTEMPS

Dimanche 14 Mai

ANIMATIONS

Nombreux  
exposants



Ferme  
pédagogique  
*"La ferme en balade"*